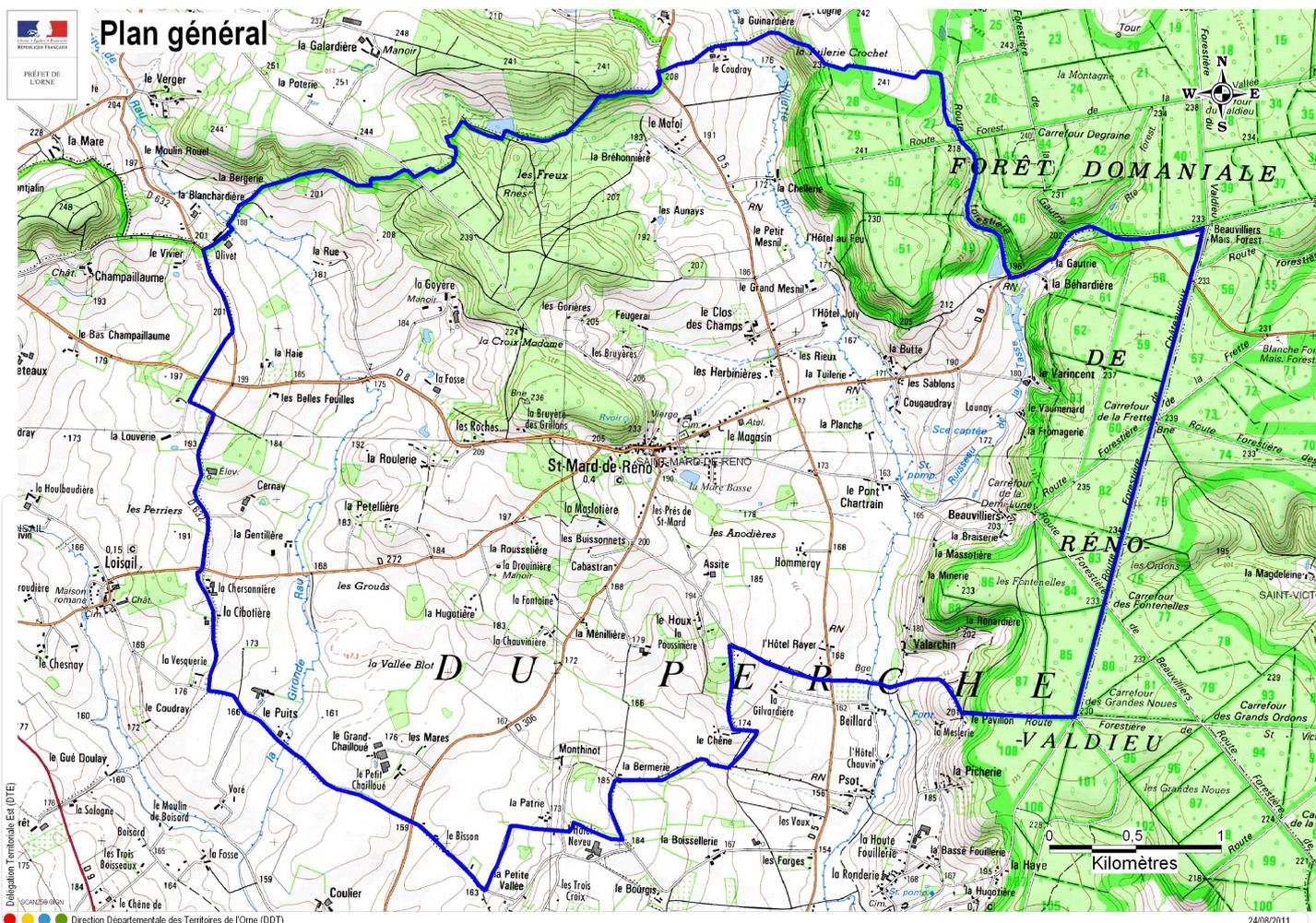


Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs: DICRIM

Commune de SAINT MARD DE RÉNO



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture de l'Orne

Direction
Départementale des
Territoires de
l'Orne

Document de travail	Modèle de DICRIM département de l'Orne
Version	1
Réalisation	01/09/11
Auteur	Commune de Saint Mard de Réno

SOMMAIRE:

LE MOT DU MAIRE.....	P3
LES NUMÉROS D'URGENCE.....	P3
LE CONTEXTE LOCAL ET L'INFORMATION PRÉVENTIVE.....	P4
DÉFINITION DU RISQUE MAJEUR ET ALERTE.....	P5
<u>LES RISQUES NATURELS.....</u>	
<u>..P7</u>	
▶ INONDATION PAR DÉBORDEMENT	
▶ ÉVÈNEMENT CLIMATIQUE EXCEPTIONNEL	
▶ TEMPÊTE	
▶ FEU DE FORÊT OU DE VÉGÉTATION	
▶ SÉISME	
▶ RETRAIT/GONFLEMENT DES ARGILES	
▶ MOUVEMENT DE TERRAIN	
<u>LES RISQUES TECHNOLOGIQUES.....</u>	
<u>3 P3</u>	
▶ TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES	
▶ POLLUTIONS DIVERSES (EAU /AIR)	
▶ DÉCOUVERTE D'ENGINS DE GUERRE	
<u>LES RISQUES SANITAIRES.....</u>	
<u>P47</u>	
▶ PANDÉMIE	
DÉMARCHE D'INDEMNISATION DES DÉGÂTS ET CONTACTS UTILES.....	P50
GLOSSAIRE.....	P52
MÉMENTO «LES BONS RÉFLEXES».....	P53

LE MOT DU MAIRE:

NOTRE COMMUNE EST CONCERNÉE PAR UN CERTAIN NOMBRE DE RISQUES : AINSI, **NOUS NE SOMMES PAS À L'ABRI** D'UNE INONDATION, D'UN FEU DE FORÊT, D'UN MOUVEMENT DE TERRAIN, D'UN ACCIDENT TECHNOLOGIQUE COMME LE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES, OU DE CONDITIONS MÉTÉO EXTRÊMES. CES ÉVÈNEMENTS PEUVENT METTRE CHACUN D'ENTRE NOUS DANS DES SITUATIONS TRÈS CRITIQUES. LA MAIRIE, À LA DEMANDE DES SERVICES DE L'ÉTAT, A DÉVELOPPÉ **UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION ET D'INFORMATION CONCERNANT LES RISQUES MAJEURS** POUR MIEUX SE PRÉPARER À DE TELS ÉVÈNEMENTS. ELLE SE TRADUIT D'ABORD PAR L'INFORMATION PRÉVENTIVE DES POPULATIONS ET ENSUITE PAR UNE ORGANISATION PLANIFIÉE DES SECOURS. L'INFORMATION PRÉVENTIVE EST UN OUTIL ESSENTIEL POUR ASSURER UNE MEILLEURE GESTION DE LA CRISE. MATÉRIALISÉE PAR LE **DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS (DICRIM)**, ELLE VISE, NON SEULEMENT À SENSIBILISER LA POPULATION À DE TELS RISQUES, MAIS AUSSI À PRESCRIRE DES CONSIGNES DE COMPORTEMENTS DONT LE RESPECT EST INDISPENSABLE POUR FAVORISER L'EFFICACITÉ DES SECOURS. À TOUT MOMENT, VOUS ET VOS PROCHES POUVEZ ÊTRE CONCERNÉS PAR CES CATASTROPHES; IL EST IMPORTANT QUE VOUS SOYEZ DÈS À PRÉSENT CONSCIENTS DU DANGER QUI PEUT ARRIVER, AFIN QUE VOUS TOUS PUISSIEZ ACQUÉRIR LES BONS COMPORTEMENTS ET RÉFLEXES QUI SAUVENT ».

PRÉVENIR POUR MIEUX RÉAGIR

NUMÉROS D'URGENCE:
N° D'URGENCE
EUROPÉEN..... 1 1 2
POMPIERS.....
1 8
SAMU.....
1 5
GENDARMERIE/POLICE..... 1
7

LE CONTEXTE LOCAL :

LA COMMUNE DE SAINT MARD DE RÉNO EST SITUÉE À L'EST DU DÉPARTEMENT DE L'ORNE.

A 7 KM DE LA VILLE DE MORTAGNE AU PERCHE, À ET À 130 KM À L'OUEST DE PARIS, SAINT MARD DE RÉNO SE TROUVE AU BORD DE LA DOMANIALE RÉNO-VALDIEUR DANS LE PARC NATUREL RÉGIONAL DU PERCHE.



L'INFORMATION PRÉVENTIVE :

L'INFORMATION PRÉVENTIVE A ÉTÉ INSTAURÉE EN FRANCE PAR L'ARTICLE 21 DE LA LOI N°87-565 DU 22 JUILLET 1987; ELLE EST RELATIVE À L'ORGANISATION DE LA SÉCURITÉ CIVILE, À LA PROTECTION DE LA FORÊT CONTRE L'INCENDIE ET À LA PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS.

D'AUTRES LOIS ET DÉCRETS PLUS RÉCENTS PRÉCISENT :

- LE CONTENU ET LA FORME DE CES INFORMATIONS (LE DÉCRET 90-918, MODIFIÉ PAR LE DÉCRET 2004-554).
- LE DOMAINE DE LA PRÉVENTION TEL QUE L'ARTICLE 40 DE LA LOI N° 2003-699 DU 30 JUILLET 2003 RELATIVE À LA PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES ET NATURELS ET À LA RÉPARATION DES DOMMAGES (LOI BACHELOT).

CONCERNANT L'ORGANISATION DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET LA PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS IL EST PRÉCISÉ QUE :

LES CITOYENS ONT UN DROIT À L'INFORMATION SUR LES RISQUES MAJEURS AUXQUELS ILS SONT SOUMIS DANS CERTAINES ZONES DU TERRITOIRE ET SUR LES MESURES DE SAUVEGARDE QUI LES CONCERNENT. CE DROIT S'APPLIQUE AUX RISQUES TECHNOLOGIQUES ET NATURELS PRÉVISIBLES (LOI DE MODERNISATION DE LA SÉCURITÉ CIVILE DU 13 AOÛT 2004, ARTICLE L125-2 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT).

DANS LE CADRE DE LA LOI ET EN LIAISON AVEC LA MAIRIE, LES SERVICES DE L'ÉTAT ONT ÉTABLI EN 2008 LE DOSSIER COMMUNAL SYNTHÉTIQUE (DCS), À TRAVERS LE PORTER À CONNAISSANCE.

IL RECENSE LES RISQUES MAJEURS RÉPERTORIÉS SUR LA COMMUNE DE SAINT MARD DE RÉNO, LES MESURES DE SAUVEGARDE ET LES PLANS DE SECOURS.

À PARTIR DE CE DOSSIER, LES SERVICES DE LA MAIRIE ONT RÉALISÉ AVEC L'AIDE DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT LE PRÉSENT DOCUMENT, INTITULÉ D.I.C.R.I.M – DOSSIER D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS.

DÉFINITION DU RISQUE MAJEUR

LE RISQUE MAJEUR? VOUS CONNAISSEZ POUTRANT, VOUS APPELEZ CELA UNE CATASTROPHE.

L'ALÉA EST LA MANIFESTATION D'UN PHÉNOMÈNE D'OCCURRENCE ET D'INTENSITÉ DONNÉES; CES ALÉAS PEUVENT ÊTRE NATURELS (INONDATION, MOUVEMENT DE TERRAIN, TEMPÊTE, INTEMPÉRIE HIVERNALE EXCEPTIONNELLE...) **OU TECHNOLOGIQUES** (TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES, POLLUTIONS...)

L'ENJEU EST L'ENSEMBLE DES PERSONNES ET DES BIENS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AFFECTÉS PAR LE PHÉNOMÈNE.

UN ÉVÉNEMENT POTENTIELLEMENT DANGEREUX -ALEA- N'EST UN RISQUE MAJEUR QUE S'IL S'APPLIQUE À UNE ZONE OU LES ENJEUX HUMAINS, ÉCONOMIQUES OU ENVIRONNEMENTAUX SONT EN PRÉSENCE.

LE RISQUE MAJEUR SE CARACTÉRISE PAR LA GRAVITÉ DE LA SITUATION ET UNE PROBABILITÉ FAIBLE, SI FAIBLE QU'ON SERAIT TENTÉ DE L'OUBLIER.

« LA DÉFINITION QUE JE DONNE DU RISQUE MAJEUR, C'EST LA MENACE SUR L'HOMME ET SON ENVIRONNEMENT DIRECT, SUR SES INSTALLATIONS, LA MENACE DONT LA GRAVITÉ EST TELLE QUE LA SOCIÉTÉ SE TROUVE ABSOLUMENT DÉPASSÉE PAR L'IMMENSITÉ DU DÉSASTRE »

HARDUN TAZIEFF



Source : Direction de la Prévention des pollutions et des Risques

L'ALERTE:



LE MAIRE ANNE-MARIE GUERIN AIDÉE DE LIONEL AMPE 2ÈME ADJOINT ALERTERONT LA POPULATION PAR TÉLÉPHONE OU TOURNÉE EN VOITURE, DANS LES ZONES À RISQUE.

LES RISQUES NATURELS

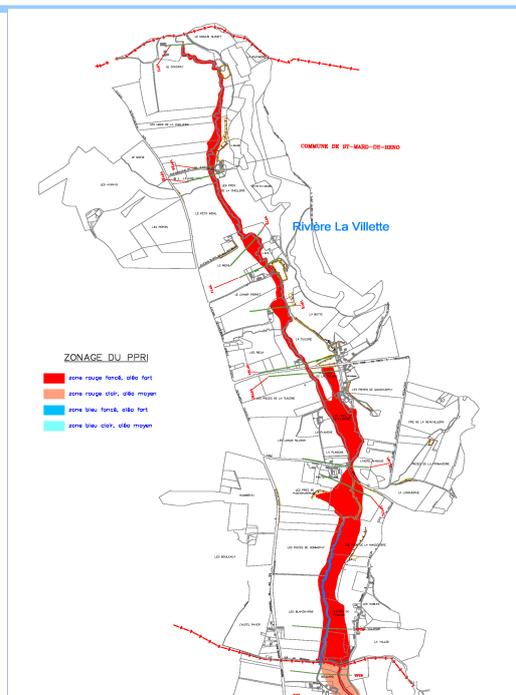
7	LE RISQUE INONDATION.....	7
	LE RISQUE ÉVÈNEMENTS CLIMATIQUES EXCEPTIONNELS....	9
	LE RISQUE TEMPÊTE.....	11
	LE RISQUE FEU DE FORÊT.....	13
	LE RISQUE SISMIQUE (VERSION 1 « LONGUE »).....	15
	LE RISQUE RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES (VERSION 1 « LONGUE »)	17
	LES RISQUES MOUVEMENTS DE TERRAINS (VERSION 1 « LONGUE »)....	19

LE RISQUE INONDATION PAR DÉBORDEMENT

QU'EST CE QU'UNE INONDATION ?

L'INONDATION EST UNE SUBMERSION, RAPIDE OU LENTE, D'UNE ZONE HABITUELLEMENT HORS D'EAU. LE DÉBIT D'UN COURS D'EAU EN UN POINT DONNÉ EST LA QUANTITÉ D'EAU (M³) PASSANT EN CE POINT PAR SECONDE, IL S'EXPRIME EN M³/S.

UNE CRUE CORRESPOND À L'AUGMENTATION DU DÉBIT MOYEN D'UN COURS D'EAU : ELLE SE TRADUIT PAR UNE AUGMENTATION DE LA HAUTEUR D'EAU.



LES RISQUES SUR LA COMMUNE :

L'INONDATION DE PLAINES OCCASIONNÉE PAR LE DÉBORDEMENT DE LA VILLETTE SE CARACTÉRISE PAR UNE MONTÉE DES EAUX RELATIVEMENT LENTE. CELLE-CI TRAVERSE L'EST DE LA COMMUNE DU NORD VERS LE SUD AVANT DE SE JETER DANS L'HUISNE.

LES INONDATIONS LES PLUS SPECTACULAIRES REMONTENT AUX ANNÉES 1993, 1995 ET 1999, OÙ CERTAINES MAISONS ONT ÉTÉ TOUCHÉES PAR UNE HAUTEUR D'EAU DE 10 CM

LES DIFFÉRENTS SECTEURS PARTICULIÈREMENT TOUCHÉS SONT LE PONT CHARTRAIN, LE COUGAUDRAY, LA TUILERIE ET L'HÔTEL JOLY.

LES MOYENS DE LA COMMUNE :

LA COMMUNE DISPOSE DE QUELQUES MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS POUR ASSURER LA SAUVEGARDE DES BIENS ET DES PERSONNES, AINSI QUE DE MOYENS D'HÉBERGEMENTS. LA SEULE STRATÉGIE EFFICACE POUR RÉDUIRE LES CONSÉQUENCES FÂCHEUSES D'UNE INONDATION IMPORTANTE, EST UNE ALERTE PRÉCOCE DONNÉE PAR LE MAIRE ET UNE RÉACTION CALME, RAPIDE, EFFICACE ET SOLIDAIRE DE LA POPULATION.

LE RISQUE INONDATION PAR DÉBORDEMENT

> L'ALERTE



MESSAGE DIFFUSÉ SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE RADIOS ET TV



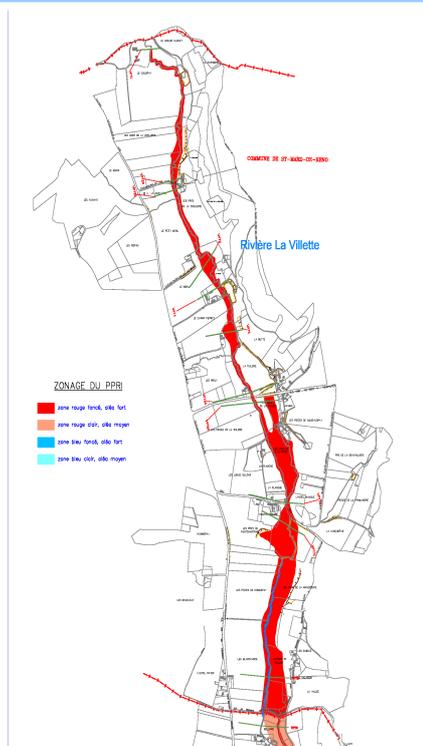
RESTEZ À L'ÉCOUTE DES INFORMATIONS RADIOS ET TV

LA PRÉVENTION:

DEVANT LES RISQUES EN COURUS, LA COMMUNE EST SITUÉE DANS LE PÉRIMÈTRE DU **PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE INONDATION (PPRI) DE L'HUISNE**, APPROUVÉ EN DATE DU 25 AVRIL 2006 (CF CARTOGRAPHIE CI-DESSOUS).

DISPOSITIF MIS EN PLACE :

LA COMMUNE APPARTIENT AU BASSIN DE LA MAYENNE, SURVEILLÉ PAR LE SERVICE DE PRÉVISION DES CRUES « MAINE-LOIR AVAL », CONSULTABLE À L'ADRESSE SUIVANTE : WWW.VIGICRUES.ECOLOGIE.GOUV.FR



Carte du Plan de Prévention des Risques d'Inondation de l'Huisne

QUE FAIRE?

AVANT:

SE TENIR AU COURANT DE L'ÉVOLUTION AUPRÈS DE LA MAIRIE

DÉPLACER LES VÉHICULES STATIONNÉS PRÈS DES BERGES

PRÉVOIR LES GESTES ESSENTIELS (FAIRE UNE RÉSERVE D'EAU POTABLE, RASSEMBLER PAPIERS OFFICIELS, ARGENT, MÉDICAMENTS... EN VUE D'UNE ÉVENTUELLE ÉVACUATION)

PENDANT:

ÉCOUTER LA RADIO ET SUIVRE LES CONSIGNES DES AUTORITÉS

COUPER L'ÉLECTRICITÉ ET FERMER PORTES ET FENÊTRES

NE TÉLÉPHONER QU'EN CAS D'URGENCE

NE PAS ALLER CHERCHER LES ENFANTS À L'ÉCOLE

METTRE LES PRODUITS TOXIQUES À L'ABRI DE LA MONTÉE DES EAUX

APRÈS:

NE RÉTABLIR LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ QUE SI VOTRE INSTALLATION EST SÈCHE

AÉRER, NETTOYER LES PIÈCES ET DÉSINFECTER

LES BONS RÉFLEXES



FERMEZ LES PORTES, FENÊTRES, AÉRATIONS...



COUPEZ L'ÉLECTRICITÉ ET LE GAZ



MONTEZ RAPIDEMENT DANS LES ÉTAGES



ÉCOUTEZ LA RADIO POUR CONNAÎTRE LES CONSIGNES



ATTENDEZ L'ORDRE D'ÉVACUATION EN PRÉPARANT LE MINIMUM



NE TÉLÉPHONEZ PAS, LIBÉREZ LA LIGNE POUR LES SECOURS



N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS À L'ÉCOLE

LE RISQUE ÉVÈNEMENTS CLIMATIQUES EXCEPTIONNELS

QU'EST-CE QU'UN ÉVÈNEMENT CLIMATIQUE EXCEPTIONNEL ?

ON ENTEND PAR ÉVÈNEMENT CLIMATIQUE EXCEPTIONNEL À LA FOIS LE RISQUE TEMPÊTE (DÉTAILLÉ PRÉCÉDEMMENT) MAIS AUSSI TOUT CE QUI TOUCHE AUX INTEMPÉRIES HIVERNALES (GRAND FROID) ET CANICULE.

LES RISQUES SUR LA COMMUNE :

CES RISQUES S'ÉTENDENT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE COMMUNAL ÉTANT DONNÉ QU'IL S'AGIT D'ÉVÈNEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES AUXQUELS DES RÉGIONS ENTIÈRES PEUVENT ÊTRE SOUMISES.

UNE INTEMPÉRIE HIVERNALE EXCEPTIONNELLE SE CARACTÉRISE PAR :

- DES CHUTES DE NEIGE SUPÉRIEURES AUX VALEURS HABITUELLES DANS NOTRE RÉGION
- ET/OU UN FROID INTENSE
- ET/OU UN VERGLAS GÉNÉRALISÉ

LES ZONES SENSIBLES (ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES) PEUVENT DEVENIR PEU OU PAS DU TOUT ACCESSIBLES. AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL, EST PRÉVU, LE DOSSIER D'ORGANISATION DE LA VIABILITÉ HIVERNALE (D.O.V.H), SOUS LA RESPONSABILITÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL QUI PRÉVOIT LES MODALITÉS D'ACTION À METTRE EN ŒUVRE POUR DÉGAGER LES ROUTES DÉPARTEMENTALES.

QUELQUES PRÉCISIONS SUR LA CANICULE :

ON RETIEN BIEN SÛR L'ÉTÉ 2003 POUR ILLUSTRER LE PHÉNOMÈNE, EN FRANCE.

LA CANICULE, AU SENS « PROCÉDURE DE VIGILANCE », EST CARACTÉRISÉE PAR UNE TEMPÉRATURE MAXIMALE SUPÉRIEURE À 34°C PENDANT LA JOURNÉE ET UNE TEMPÉRATURE MINIMALE SUPÉRIEURE À 19°C LA NUIT, SUR UNE DURÉE MOYENNE DE 3 JOURS : CELA SE TRADUIT PAR UNE PERSISTANCE DE FORTES CHALEURS, AVEC UNE TEMPÉRATURE NOCTURNE ÉLEVÉE, NE PERMETTANT PAS UN SOMMEIL RÉPARATEUR.

SI CES CONDITIONS SONT RÉUNIES, UN PLAN NATIONAL EST PRÉVU AVEC COMME OBJECTIF, L'ACTIVATION D'UN DISPOSITIF DE VIGILANCE ET D'INTERVENTION AUPRÈS DES PERSONNES LES PLUS VULNÉRABLES QUI SONT : LES PERSONNES ÂGÉES, LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE, LES ENFANTS, LES NOURRISSONS...

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS, CONSULTER LE SITE DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ À L'ADRESSE SUIVANTE : [HTTP:// WWW.SANTE.GOUV.FR](http://www.sante.gouv.fr) OU COMPOSER LE NUMÉRO : CANICULE INFO SERVICE 0 800 06 66 66 (0,12 € TTC/mn).



Source :
Ministère de la santé

LE RISQUE ÉVÈNEMENTS CLIMATIQUES EXCEPTIONNELS

L'ALERTE

LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN EST PARFOIS SOUMIS À DES ÉVÈNEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES DANGEREUX. L'ANTICIPATION ET LA RÉACTIVITÉ SONT ESSENTIELLES.

POUR CELA, MÉTÉO FRANCE DIFFUSE UNE CARTE DE VIGILANCE À 6 HEURES ET À 16 HEURES INFORMANT LES AUTORITÉS ET LE PUBLIC DES DANGERS MÉTÉOROLOGIQUES POUVANT TOUCHER CHAQUE DÉPARTEMENT DANS LES 24 HEURES.

ON NOTE 4 NIVEAUX DE VIGILANCE :



ON PRÉCISERA QUE CES NIVEAUX VALENT ÉGALEMENT POUR D'AUTRES RISQUES CLIMATIQUES : DRAGES, FORTES PRÉCIPITATIONS...



PRIS PAR LE FROID, SACHEZ QUE :

- L'HYPOTHERMIE TUE
- LA TEMPÉRATURE DU CORPS BAISSÉ RAPIDEMENT EN QUELQUES HEURES ET MET VOTRE VIE EN DANGER.
- HABILLEZ-VOUS CHAUDEMENT (PLUSIEURS ÉPAISSEURS NON SERRÉES).
- NE RESTEZ PAS MOUILLÉ, VOTRE TEMPÉRATURE BAISSERA PLUS VITE.
- BUVEZ DES BOISSONS CHAUDES ET SUCRÉES, PAS D'ALCOOL !!!
- NE RESTEZ PAS IMMOBILE, BOUGEZ.

QUE FAIRE?

PENDANT:

RISQUE INTEMPÉRIE HIVERNALE

ÉVITEZ LES SORTIES NON INDISPENSABLES QUE CE SOIT À PIED, EN DEUX ROUES OU EN VOITURE.

SI TEL EST LE CAS, INFORMEZ-VOUS DES CONDITIONS DE CIRCULATION ET SOYEZ PRUDENTS SI VOUS PRENEZ LE VOLANT.

MAINTENEZ (OU MIEUX FAITES VÉRIFIER) LA VENTILATION DE VOTRE HABITATION POUR ÉVITER TOUT RISQUE D'ASPHYXIE.

DÉGABEZ LA NEIGE DEVANT VOTRE HABITATION ET UTILISEZ DU SEL POUR RÉDUIRE LES RISQUES DE CHUTES.

PÉNALEMENT, TOUT RIVERAIN D'UNE VOIE EST TENU D'ENLEVER LA NEIGE ET DE PROCÉDER AU SALAGE POUR ÉVITER LA FORMATION DE GLACE. LA MAIRIE ET LE CONSEIL GÉNÉRAL SONT RESPONSABLES DE LA PARTIE ROULANTE.

RISQUE CANIGULE

N'HÉSITEZ PAS À AIDER OU VOUS FAIRE AIDER

ÉVITEZ LES SORTIES ET LES ACTIVITÉS PHYSIQUES AUX HEURES LES PLUS CHAUDES

PASSEZ AU MOINS 3 HEURES PAR JOUR DANS UN ENDROIT FRAIS

RAFRAÎCHISSEZ-VOUS, MOUILLEZ-VOUS LE CORPS PLUSIEURS FOIS PAR JOUR

BUVEZ DE L'EAU FRÉQUEMMENT ET ABONDAMMENT MÊME SANS SOIF

LES BONS RÉFLEXES



FERMEZ LES PORTES, FENÊTRES, AÉRATIONS..



ÉCOUTEZ LA RADIO POUR CONNAÎTRE LES CONSIGNES



CONSULTEZ LE SITE WWW.METEO.FR



DÉBRANCHEZ LES APPAREILS ÉLECTRIQUES ET LES ANTENNES TV



NE TÉLÉPHONEZ PAS, LIBÉREZ LA LIGNE POUR LES SECOURS

LE RISQUE TEMPÊTE

QU'EST CE QU'UNE TEMPÊTE?

LE SEUIL AU-DELÀ DUQUEL ON PARLE DE TEMPÊTE EST DE 89 KM/H, CORRESPONDANT AU DEGRÉ 10 DE L'ÉCHELLE DE BEAUFORT (ÉCHELLE DE CLASSIFICATION DES VENTS SELON DOUZE DEGRÉS, EN FONCTION DE LEURS EFFETS SUR L'ENVIRONNEMENT). CES VENTS FORTS SONT PARFOIS ACCOMPAGNÉS DE FORTES PLUIES.

LES TEMPÊTES CONCERNENT UNE LARGE PARTIE DE L'EUROPE, ET NOTAMMENT LA FRANCE MÉTROPOLITAINE. CELLES SURVENUES EN 1999 ONT MONTRÉ QUE TOUT LE TERRITOIRE EST EXPOSÉ.

Force du vent	Description	Vitesse Km/h
0	Calmes	1
1	Très légère brise	2 - 5
2	Légère brise	6 - 11
3	Petite brise	12 - 19
4	Jolie brise	20 - 28
5	Bonne brise	29 - 38
6	Vent frais	39 - 49
7	Grand frais	50 - 61
8	Coup de vent	62 - 74
9	Fort coup de vent	75 - 88
10	Tempête	89 - 102
11	Violente tempête	103 - 117
12	Ouagan	> 118

QUELQUES PRÉCISIONS...

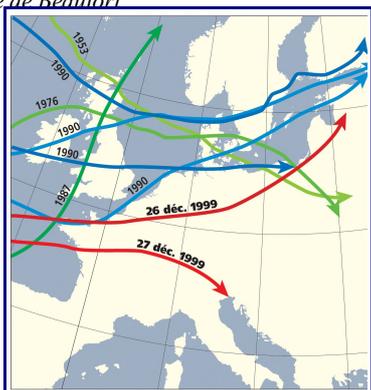
UNE TEMPÊTE CORRESPOND À L'ÉVOLUTION D'UNE PERTURBATION ATMOSPHÉRIQUE (APPELÉE AUSSI DÉPRESSION) LE LONG DE LAQUELLE S'AFFRONTENT DEUX MASSES D'AIR AUX CARACTÉRISTIQUES DISTINCTES (TEMPÉRATURE, TENEUR EN EAU).

DE CETTE CONFRONTATION NAISSENT DES VENTS POUVANT ÊTRE TRÈS VIOLENTS. LA MAJORITÉ DES TEMPÊTES TOUCHANT LA FRANCE SE FORME SUR L'Océan ATLANTIQUE AU COURS DES MOIS D'AUTOMNE ET D'HIVER. CES TEMPÊTES PROGRESSEDENT À UNE VITESSE MOYENNE DE L'ORDRE DE 50KM/H ET PEUVENT CONCERNER UNE LARGEUR ATTEIGNANT 2000KM.

LA TEMPÊTE SE TRADUIT PAR :

- DES VENTS VIOLENTS
- DES PLUIES POTENTIELLEMENT IMPORTANTES POUVANT ENTRAÎNER DES INONDATIONS PLUS OU MOINS RAPIDES, DES GLISSEMENTS DE TERRAINS ET DES COULÉES BOUEUSES.

Échelle de Beaufort



Carte de trajectoire des tempêtes

LES RISQUES SUR LA COMMUNE:

LA TOTALITÉ DE LA COMMUNE EST POTENTIELLEMENT CONCERNÉE PAR LE RISQUE TEMPÊTE. NÉANMOINS, LES ESPACES BOISÉS (EST ET NORD DE LA COMMUNE) PRÉSENTENT UN PLUS GRAND DANGERS LORS DE CES PÉRIODES. POUR L'ENSEMBLE DE LA POPULATION, LES RISQUES PRINCIPAUX LIÉS À LA TEMPÊTE CONCERNENT : DES FILS ÉLECTRIQUES ET/OU ARBRES SUR LA VOIE PUBLIQUE, DES CHEMINÉES MENAÇANTES, DES VÉHICULES RETOURNÉS...



Tempête décembre 1999 Source : Internet

LES MOYENS DE LA COMMUNE:

LA COMMUNE POUVANT ÊTRE IMPACTÉE DANS SA TOTALITÉ, IL N'EXISTE PAS DE MOYENS SPÉCIFIQUES POUR FAIRE FACE À CE TYPE D'ÉVÈNEMENT. CÉPENDANT, LA COMMUNE DISPOSE DE QUELQUES MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS POUR ASSURER LA SAUVEGARDE DES BIENS, DES PERSONNES, AINSI QUE POUR DÉGAGER LES ÉVENTUELS OBSTACLES EN BORDURE DE ROUTE.

LE RISQUE TEMPÊTE

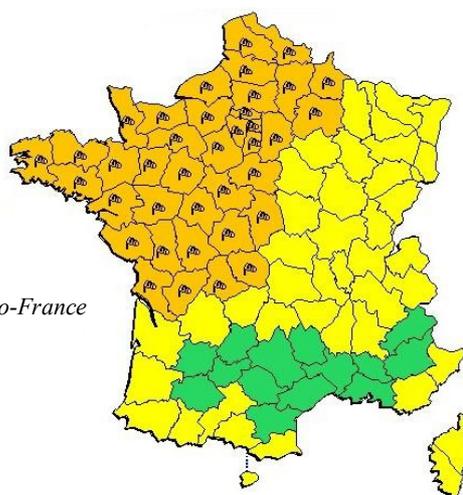
> L'ALERTE



MESSAGE DIFFUSÉ SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE RADIOS ET TV



RESTEZ À L'ÉCOUTE DES INFORMATIONS RADIOS ET TV



Source : Météo-France

- PAS DE VIGILANCE PARTICULIÈRE
- SOYEZ ATTENTIF
- SOYEZ TRÈS VIGILANT
- VIGILANCE ABSOLUE

MÉTÉO-FRANCE DIFFUSE EN PERMANENCE AUX AUTORITÉS ET AU PUBLIC, DES CARTES DE VIGILANCE (CONSULTABLE 24H/24) QUI SONT COMPLÉTÉES PAR DES BULLETINS DE SUIVI EN CAS D'ALERTE « ORANGE OU ROUGE ».

CEPENDANT, LA PRÉCISION SPATIALE DE CES SYSTÈMES N'EST PAS SUFFISANTE POUR PRÉVOIR DES PHÉNOMÈNES INTENSES TRÈS LOCALISÉS SUR DE PETITS TERRITOIRES.

LES BONS RÉFLEXES



FERMEZ LES PORTES ET LES FENÊTRES POUR ÉVITER LES APPELS D'AIR



RESPECTEZ LES CONSIGNES DES AUTORITÉS



ÉCOUTEZ LA RADIO POUR CONNAÎTRE LES CONSIGNES



METTEZ VOUS À L'ABRI ET ÉVITEZ LES DÉPLACEMENTS



DÉBRANCHEZ LES APPAREILS ÉLECTRIQUES ET LES ANTENNES TV



NE TÉLÉPHONEZ PAS, LIBÉREZ LA LIGNE POUR LES SECOURS



N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS À L'ÉCOLE : L'ÉCOLE S'OCCUPE D'EUX

QUE FAIRE?

AVANT:

S'INFORMER DES RISQUES ENCOURUS, DES MODES D'ALERTE ET DES CONSIGNES DE SAUVEGARDE

LES AGRICULTEURS DOIVENT RENTRER LE BÉTAIL ET LE MATÉRIEL.

DÉPLACER LES VÉHICULES STATIONNÉS A PROXIMITÉ D'ARBRES

PENDANT:

LIMITER VOIRE ÉVITER LES DÉPLACEMENTS

FERMER ET S'ÉLOIGNER DES FENÊTRES

DÉBRANCHER LES APPAREILS ÉLECTRIQUES NON UTILISÉS ET CÂBLE D'ANTENNE DE TV

NE PAS VOUS ABRITER SOUS LES ARBRES

METTRE À L'ABRI LES OBJETS SENSIBLES AU VENT

ATTENTION AUX OBSTACLES SUR LES VOIES ET AUX CHUTES DE BRANCHES OU OBJETS DIVERS.

COUPER L'EAU, L'ÉLECTRICITÉ ET LE GAZ

NE PAS TOUCHER AUX FILS ÉLECTRIQUES TOMBÉS À TERRE

APRÈS:

AUTORITÉS

SE TENIR INFORMER POUR SAVOIR SI LE RISQUE S'EST DÉFINITIVEMENT ÉLOIGNÉ

LE RISQUE FEU DE FORÊT OU DE VÉGÉTATION

QU'EST CE QU'UN FEU DE FORÊT ?

ON PARLE DE FEU DE FORÊT LORSQUE LE FEU CONCERNE UNE SURFACE MINIMALE D'UN HECTARE D'UN SEUL TENANT ET QU'UNE PARTIE AU MOINS DES ÉTAGES ARBUSTIFS ET/OU ARBORÉS (PARTIES HAUTES) EST DÉTRUITE. UN INCENDIE EST UN PHÉNOMÈNE QUI ÉCHAPPE AU CONTRÔLE DE L'HOMME, TANT EN DURÉE QU'EN ÉTENDUE.

POUR QU'IL Y AIT INFLAMMATION ET COMBUSTION, TROIS FACTEURS DOIVENT ÊTRE RÉUNIS, CHACUN EN PROPORTIONS CONVENABLES :

- UN COMBUSTIBLE, QUI PEUT-ÊTRE N'IMPORTE QUEL MATÉRIAU POUVANT BRÛLER,
- UNE SOURCE EXTERNE DE CHALEUR (FLAMME OU ÉTINGELLE)
- DE L'OXYGÈNE NÉCESSAIRE POUR ALIMENTER LE FEU.



Source : internet

Source :
internet



LES FEUX DE FORÊT SONT POUR LES 2/3 PROVOQUÉS PAR L'HOMME, PAR MALVEILLANCE OU INATTENTION. LE TYPE DE VÉGÉTATION, D'ORIENTATION DES VERSANTS ET LES RELIEFS SONT DES FACTEURS QUI PERMETTENT L'EXTENSION PLUS OU MOINS RAPIDE D'UN FEU.

LES RISQUES SUR LA COMMUNE:

LE RISQUE FEU DE FORÊT N'EST PAS NÉGLIGEABLE DANS LE DÉPARTEMENT DE L'ORNE. OUTRE LA DESTRUCTION DE VÉGÉTAUX, LE RISQUE POUR LES CONSTRUCTIONS EST PRÉSENT.

EN DEHORS DES ANNÉES EXCEPTIONNELLES DE 1996 ET 2003, LE NOMBRE DE FEUX DE VÉGÉTATION RESTE STABLE AVEC UNE MOYENNE ANNUELLE DE 240 INTERVENTIONS SUR LE DÉPARTEMENT (DONNÉES DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'ANALYSE ET DE COUVERTURES DES RISQUES 2006).

A SAVOIR :

- EN TANT QUE PROPRIÉTAIRE DE TERRAINS BOISÉS, VOUS ÊTES RESPONSABLE DE LEUR ENTRETIEN.

TROIS TYPES DE
FEUX SONT
IDENTIFIÉS :



Feux de sol



Feux de surface



Feux de cimes

Source :
Dicrim Revin

LE RISQUE FEU DE FORÊT OU DE VÉGÉTATION

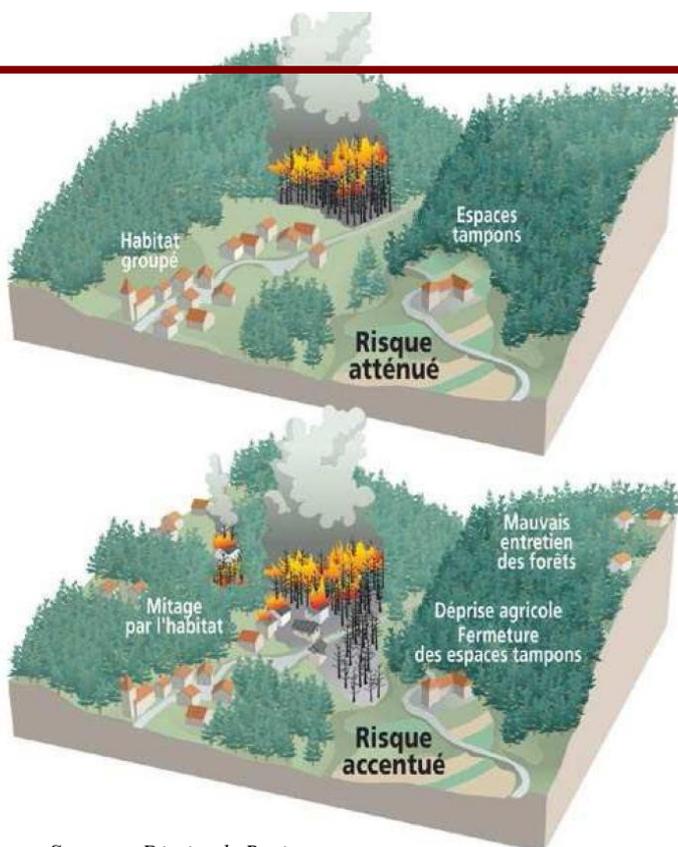
DEUX FACTEURS CONDITIONNENT LE DÉCLENCHEMENT DES INCENDIES :

→ LES FACTEURS NATURELS

- VÉGÉTATION ET TENEUR EN EAU
- CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES
- CONDITIONS DE PEUPELEMENT DE LA FORÊT (ENTRETIEN, DENSITÉ, ESPÈCES PRÉSENTES...)
- COMPOSITION CHIMIQUE DE LA VÉGÉTATION

→ LES FACTEURS ANTHROPIQUES

- CAUSE ACCIDENTELLE
- IMPRUDENCE
- TRAVAUX AGRICOLES ET FORESTIERS
- URBANISATION
- DÉPRISE AGRICOLE



Source : Dicrim de Revin

QUE FAIRE?

AVANT:

DÉBROUSSAILLEZ VOTRE PROPRIÉTÉ ET LA VOIE D'ACCÈS

VÉRIFIEZ LE FONCTIONNEMENT ET LA QUALITÉ DE FERMETURES DES PORTES, FENÊTRES, VOILETS...

ASSUREZ-VOUS QU'IL N'Y A PAS DE BOUTEILLES DE GAZ OU BIDONS DE LIQUIDES INFLAMMABLES OUBLIÉS QUI POURRAIENT ÊTRE EXPOSÉS AU FEU

PRÉVOYEZ DES MOYENS D'ARROSAGE

OUVREZ LE PORTAIL DE VOTRE TERRAIN POUR FACILITER L'ACCÈS AUX POMPIERS

ARROSEZ LE BÂTIMENT TANT QUE LE FEU N'EST PAS LÀ

PENDANT:

NE JAMAIS S'APPROCHER D'UN FEU

SI L'ON EST TÉMOIN D'UN DÉPART DE FEU :

- INFORMEZ LES POMPIERS ET SUIVRE LEURS INSTRUCTIONS
- RECHERCHEZ UN ABRI EN FUYANT DOS AU FEU
- RESPIREZ À TRAVERS UN LINGE HUMIDE
- EN VOITURE, NE BORTEZ PAS ET NE JETEZ PAS VOS MÉGOTS.
- RENTREZ DANS LE BÂTIMENT LE PLUS PROCHE
- FERMEZ LES VOILETS, FENÊTRES, CALFEUTREZ AVEC DES LINGES MOUILLÉS
- ÉCOUTEZ LA RADIO

DANS UN BÂTIMENT :

- OUVREZ LE PORTAIL DU TERRAIN
- FERMEZ LES BOUTEILLES DE GAZ
- FERMEZ ET ARROSEZ VOILETS....
- RENTREZ LES TUYAUX D'ARROSAGE

APRÈS:

ÉTEINDRE LES FOYERS RÉSIDUELS

LES BONS RÉFLEXES



ÉCOUTEZ LA RADIO POUR CONNAÎTRE LES CONSIGNES



RENTREZ DANS LE BÂTIMENT LE PLUS PROCHE



FERMEZ ET CALFEUTREZ PORTES, FENÊTRES, VENTILATION



OUVREZ VOTRE PORTAIL POUR FACILITER L'ACCÈS AUX POMPIERS



FERMEZ L'ARRIVÉE DU GAZ



PAS DE FLAMMES NI ÉTINCELLES

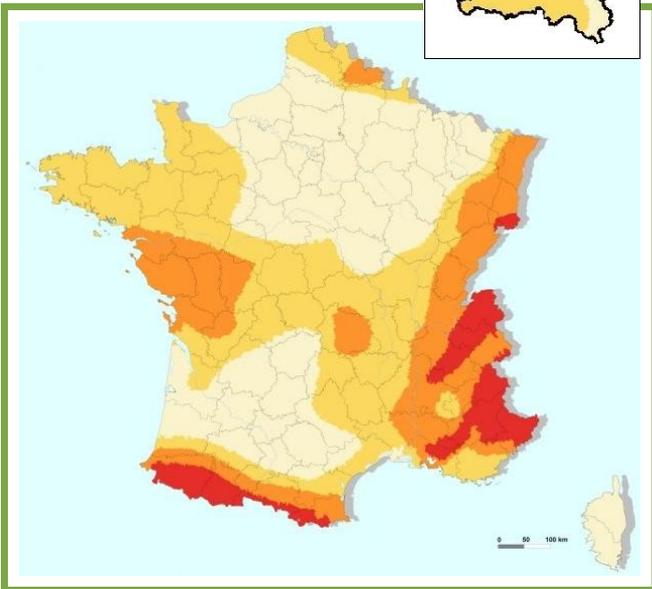
LE RISQUE SISMIQUE

QU'EST CE QU'UN SÉISME?

LE SÉISME OU TREMBLEMENT DE TERRE SE TRADUIT EN SURFACE PAR DES VIBRATIONS DU SOL. IL PROVIENT DE LA FRACTURATION DES ROCHES EN PROFONDEUR. CELLE-CI EST DUE À UNE GRANDE ACCUMULATION D'ÉNERGIE QUI SE LIBÈRE, EN CRÉANT DES FAILLES, AU MOMENT OÙ LE SEUIL DE RUPTURE MÉCANIQUE DES ROCHES EST ATTEINT.

EN SURFACE, LES MOUVEMENTS BRUSQUES DE SOL PEUVENT PRÉSENTER DES AMPLITUDES DE PLUSIEURS DÉCIMÈTRES, DE FORTES ACCÉLÉRATIONS ET DES DURÉES VARIANT DE QUELQUES SECONDES À QUELQUES MINUTES.

NOUVELLE CARTE DES ALÉAS SISMIQUES



LE PLAN SÉISME, UN PROGRAMME NATIONAL...

LA POSSIBILITÉ QU'UN SÉISME FORT SE REPRODUISE ET ENGENDRE DES VICTIMES ET DES DÉGÂTS IMPORTANTS EST AVÉRÉE EN FRANCE MÉTROPOLITAINE.

LA RARETÉ DES SÉISMES GRAVES SUR NOTRE TERRITOIRE DÉMOBILISE LES DÉCIDEURS ET LA POPULATION QUI N'ACQUIÈRENT PAS UNE CULTURE DU RISQUE ET DES COMPORTEMENTS NÉCESSAIRES À SA SÛRETÉ.

LE GOUVERNEMENT A DÉCIDÉ D'ENGAGER SUR LES ANNÉES À VENIR, UN PROGRAMME NATIONAL DE PRÉVENTION DU RISQUE SISMIQUE. L'OBJECTIF EST DE RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES AU RISQUE SISMIQUE PERMETTANT AINSI UNE VALORISATION DU PATRIMOINE NATIONAL ET UNE AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES CONSTRUCTIONS.

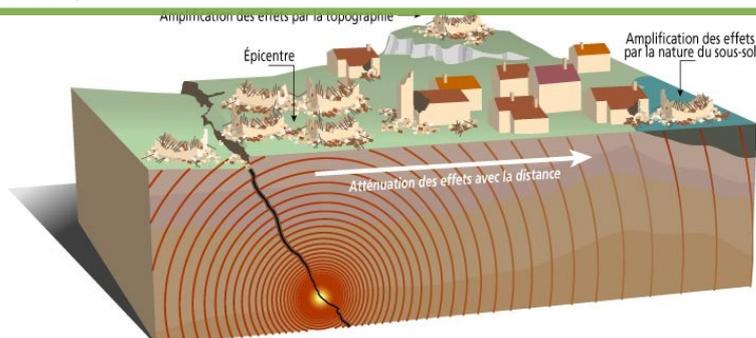
LES RISQUES SUR LA COMMUNE:

DEPUIS LE 22 OCTOBRE 2010, LE ZONAGE SISMIQUE EST DÉFINI EN DIVISANT LE TERRITOIRE NATIONAL EN CINQ ZONES DE SISMICITÉ CROISSANTE (DE 1 À 5) ET CE ZONAGE EST APPLICABLE AU 1ER MAI 2011 (DÉCRETS N° 2010-1254 ET 2010-1255 DU 22 OCTOBRE 2010, ARRÊTÉ DU 22 OCTOBRE 2010)

SAINT MARD DE RENO EST IMPLANTÉ EN ZONE D'ALÉA N°1 (SISMICITÉ TRÈS FAIBLE).

LE DERNIER SÉISME MAJEUR RESENTI DANS LA RÉGION DATE DU 18È SIÈCLE, DONT L'ÉPICENTRE ÉTAIT SITUÉ À CAEN (BASE DE DONNÉES SISFRANCE).

L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE COMMUNALE EST POTENTIELLEMENT EXPOSÉ DE LA MÊME MANIÈRE À CE TYPE DE RISQUE. CÉPENDANT, CERTAINS FACTEURS, TELS QUE LA TOPOGRAPHIE OU LA NATURE DES SOUS-SOL, VIENNENT AMPLIFIER LE PHÉNOMÈNE (CF SCHÉMA CI-DESSOUS).

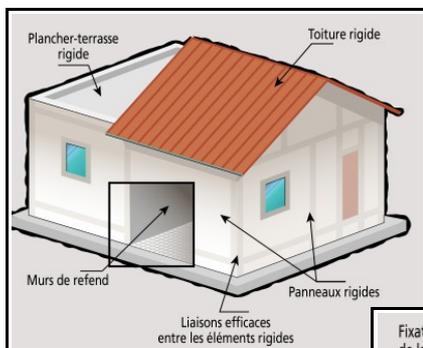


Source : Direction de la Prévention des pollutions et des Risques

LE RISQUE SISMIQUE

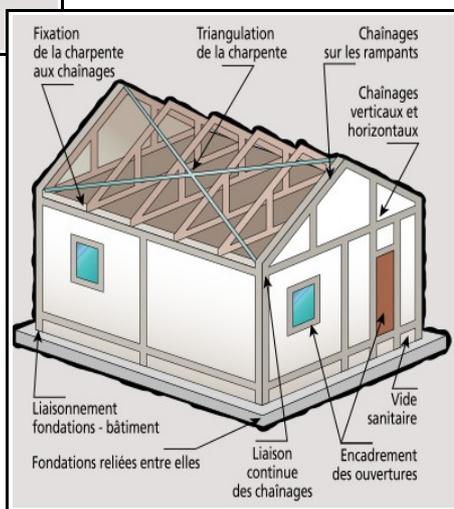
> L'ALERTE

LE SÉISME SE DÉCLENCHE SANS SIGNE PRÉCURSEUR, ON NE PEUT DONC ACTIVER AUCUN SIGNAL



Source : Direction de la Prévention des pollutions et des Risques

Quelques règles de construction...



LA CONSTRUCTION PARASISMIQUE...

LE RESPECT DES RÈGLES PARASISMIQUES EN VIGUEUR EST AVANT TOUT UNE CONSTRUCTION QUI SAUVE LA VIE DE SES OCCUPANTS, EN LIMITANT LES DÉSORDRES STRUCTURELS.

CE PRINCIPE REPOSE SUR CINQ PILIERS INDISSOCIABLES :

- LE CHOIX DU SITE
- LE CONCEPTION ARCHITECTURALE
- LE RESPECT DES RÈGLES PARASISMIQUES
- LA QUALITÉ DE L'EXÉCUTION
- LA MAINTENANCE DU BÂTIMENT

QUE FAIRE?

AVANT:

S'INFORMER DES RISQUES ENCOURUS, DES MODES D'ALERTE ET DES CONSIGNES DE SAUVEGARDE

REPÉRER LES POINT DE COUPURE GAZ ET ÉLECTRICITÉ

PRÉPARER UN PLAN DE REGROUPEMENT FAMILIAL

FIXER LES APPAREILS ET MEUBLES LOURDS

PENDANT:

A L'INTÉRIEUR: SE METTRE PRÈS D'UN MUR, D'UNE COLONNE PORTEUSE, OU SOUS DES MEUBLES SOLIDES, S'ÉLOIGNER DES FENÊTRES

A L'EXTÉRIEUR: NE PAS RESTER SOUS DES FILS ÉLECTRIQUES OU SOUS CE QUI PEUT S'EFFONDRE (PONTS, CORNICHES, TOITURES, CHEMINÉES ...), S'ÉLOIGNER DES BÂTIMENTS

EN VOITURE: S'ARRÊTER ET NE PAS DESCENDRE AVANT LA FIN DES SECOURS

APRÈS:

APRÈS LA PREMIÈRE SECOURS, SE MÉFIER DES RÉPLIQUES

SORTIR RAPIDEMENT DU BÂTIMENT ET SE DIRIGER VERS DES ESPACES LIBRES

NE PAS PRENDRE LES ASCENSEURS

COUPER L'EAU, L'ÉLECTRICITÉ ET LE GAZ

NE PAS ALLUMER DE FLAMME, NE PAS TOUCHER AU FILS ÉLECTRIQUES TOMBÉS À TERRE

LES BONS RÉFLEXES



ELOIGNEZ-VOUS DES BÂTIMENTS, PYLÔNES, ARBRES...



COUPEZ L'ÉLECTRICITÉ ET LE GAZ



ABRITEZ-VOUS SOUS UN MEUBLE SOLIDE



ÉCOUTEZ LA RADIO POUR CONNAÎTRE LES CONSIGNES



ÉVACUEZ LES BÂTIMENTS ET N'Y RETOURNEZ PAS



NE TOUCHEZ PAS AUX FILS ÉLECTRIQUES TOMBÉS À TERRE

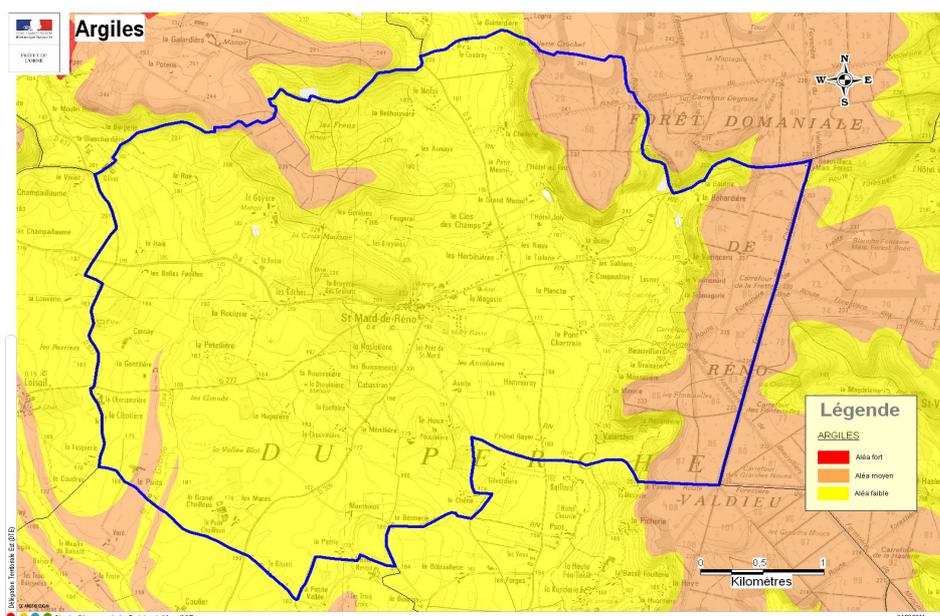


NE TÉLÉPHONEZ PAS, LIBÉREZ LA LIGNE POUR LES SECOURS

LE RISQUE RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES

QU'EST CE QU'UN RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES ?

SOUS L'EFFET DE LA **SÉCHERESSE**, CERTAINES ARGILES SE RÉTRACTENT DE MANIÈRE IMPORTANTE. L'ALTERNANCE SÉCHERESSE-RÉHYDRATATION ENTRAÎNE LOCALEMENT DES MOUVEMENTS DE TERRAIN NON UNIFORMES POUVANT ALLER JUSQU'À PROVOQUER LA FISSURATION DE CERTAINES CONSTRUCTIONS LORSQUE LEURS FONDATIONS SONT PEU PROFONDES.



Carte de retrait et gonflement des argiles du BRGM

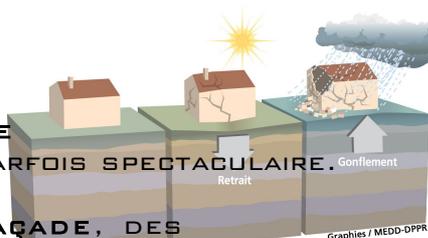
POURQUOI SPÉCIFIQUEMENT LES SOLS ARGILEUX ?

UN MATÉRIAU ARGILEUX VOIT SA CONSISTANCE SE MODIFIER EN FONCTION DE SA **TENEUR EN EAU** : DUR ET CASSANT LORSQU'IL EST DESSÉCHÉ, IL

DEVIENT PLASTIQUE ET MALLÉABLE À PARTIR D'UN CERTAIN NIVEAU D'HUMIDITÉ. ON SAIT MOINS EN REVANCHE QUE CES MODIFICATIONS DE CONSISTANCE S'ACCOMPAGNENT DE **VARIATIONS VOLUME**, DONT L'AMPLITUDE PEUT ÊTRE



DE PARFOIS SPECTACULAIRE. **Gonflement**



FAÇADE, DES DISLOCATIONS DES DALLAGES OU CLOISONS, DES RUPTURES DE CANALISATIONS...

CELA SE TRADUIT PAR DES **FISSURATIONS EN DÉCOLLEMENTS**, DES

LES RISQUES SUR LA COMMUNE:

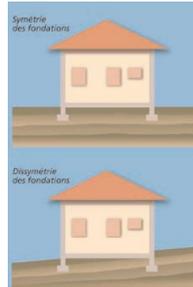
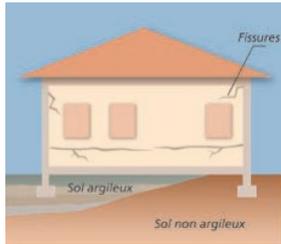
LA COMMUNE DE SAINT MARD DE RÉNO EST **IMPACTÉE** PAR CE RISQUE. CEPENDANT, CERTAINS SECTEURS SONT COMPRIS DANS UN ALÉA MOYEN. ON CITERA NOTAMMENT LE PUIIS ET LA GENTILLÈRE

LE RISQUE RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES

FACTEURS INTERVENANT DANS LE PHÉNOMÈNE DE RETRAIT – GONFLEMENT DES ARGILES :

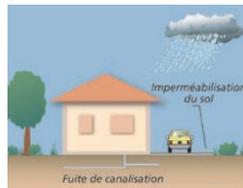
FACTEURS DE PRÉDISPOSITION

- LA NATURE DU SOL
- LE CONTEXTE HYDROGÉOLOGIQUE
- LA GÉOMORPHOLOGIE
- LA VÉGÉTATION
- LES DÉFAUTS DE CONSTRUCTION



FACTEURS DE DÉCLENCHEMENT

- LES CONDITIONS CLIMATIQUES
- LES FACTEURS ANTHROPIQUES



Source : Direction de la Prévention des pollutions et des Risques

QUE FAIRE?

AVANT:

S'INFORMER DES RISQUES ENCOURUS, DES MODES D'ALERTE ET DES CONSIGNES DE SAUVEGARDE

SIGNALER AUX AUTORITÉS TOUTE ALTÉRATION MANIFESTE DU SOL

NE PAS STATIONNER DANS UNE ZONE DE DANGER

PENDANT:

DÈS LES PREMIERS SIGNES, ÉVACUER LES BÂTIMENTS ET NE PAS REVENIR SUR SES PAS (SI L'ÉVACUATION EST IMPOSSIBLE, S'ABRITER SOUS UN MEUBLE SOLIDE EN S'ÉLOIGNANT DES FENÊTRES)

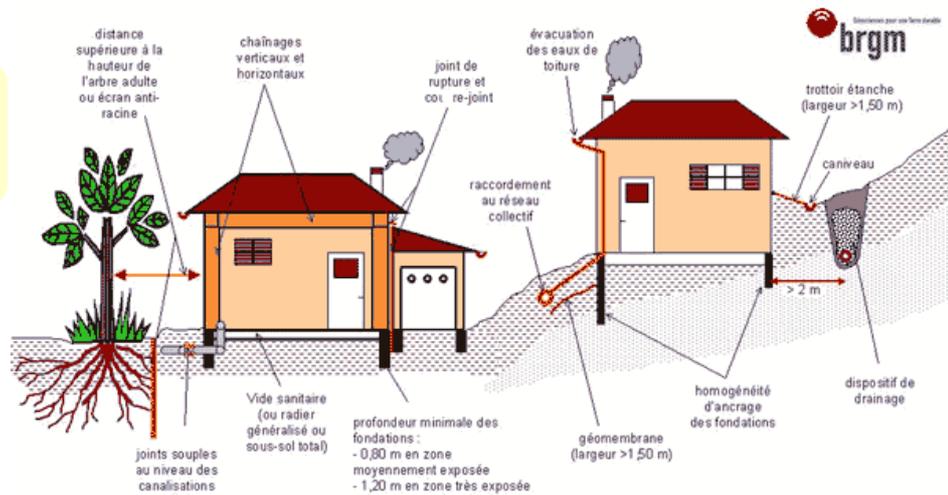
APRÈS:

NE PAS ENTRER DANS UN BÂTIMENT ENDOMMAGÉ

NE PAS S'APPROCHER DE LA ZONE DE SINISTRE

RESPECTER LES CONSIGNES DES AUTORITÉS

Quelques règles de construction..



LES BONS RÉFLEXES



S'ÉLOIGNER LATÉRALEMENT DE LA ZONE DE DANGER



RESPECTEZ LES CONSIGNES DES AUTORITÉS



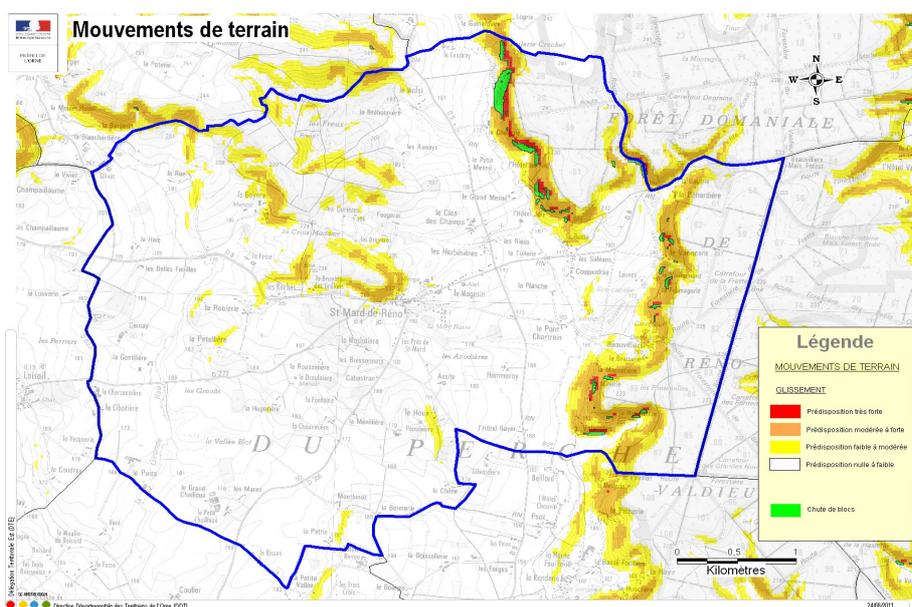
ÉCOUTEZ LA RADIO POUR CONNAÎTRE LES CONSIGNES

LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN

QU'EST CE QU'UN MOUVEMENT DE TERRAIN?

LE MOUVEMENT DE TERRAIN EST UN DÉPLACEMENT PLUS OU MOINS BRUTAL DU SOL OU DU SOUS-SOL SOUS L'EFFET D'INFLUENCES NATURELLES (AGENT D'ÉROSION, PESANTEUR, ETC.) OU ANTHROPIQUES (EXPLOITATION DE MATÉRIAUX, DÉBOISEMENT, TERRASSEMENT, ETC.). CE PHÉNOMÈNE COMPREND DIVERSES MANIFESTATIONS, LENTES OU RAPIDES, EN FONCTION DES MÉCANISMES INITIATEURS, DES MATÉRIAUX CONSIDÉRÉS ET DE LEUR STRUCTURE.

LES MOUVEMENTS DE TERRAIN QU'ILS SOIENT LENTS OU RAPIDES, PEUVENT ENTRAÎNER UN REMODELAGE DES PAYSAGES. CELUI-CI PEUT SE TRADUIRE PAR LA DESTRUCTION DE ZONES BOISÉES, LA DÉSTABILISATION DE VERSANTS OU LA RÉORGANISATION DE COURS D'EAU.



Carte de prédisposition mouvements de terrain de la DIREN

ON DISTINGUE
DEUX GRANDES
CATÉGORIES
D'ÉVÈNEMENTS :



LES PROCESSUS LENTS ET CONTINUS
(PAS TOUJOURS PERCEPTIBLES PAR L'HOMME) :

- AFFAISSEMENTS,
- GLISSEMENTS DE TERRAIN

LES ÉVÈNEMENTS RAPIDES ET DISCONTINUS :

- EFFONDREMENTS DE CAVITÉS,
- CHUTES DE PIERRES,
- GOULÉES DE BOUES

LES RISQUES SUR LA COMMUNE:

RISQUES EN BORDURE DE LA FORÊT DE RÉNO-VALDIEU ET HAUT DU BOURG (NORD)

LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN EFFONDREMENT SUR CAVITÉ/ MARNIÈRES

LE PHÉNOMÈNE:

CES PHÉNOMÈNES SONT LIÉS À LA PRÉSENCE DE CAVITÉS SOUTERRAINES D'ORIGINE NATURELLE (PHÉNOMÈNE DE DISSOLUTION OU DE SUFFOSION) OU ANTHROPIQUE (EXPLOITATION SOUTERRAINE, SAPE DE GUERRE).

LES AFFAISSEMENTS SONT DES DÉPRESSIONS TOPOGRAPHIQUES EN FORME DE CUVETTE DUES AU FLÉCHISSEMENT LENT ET PROGRESSIF DES TERRAINS DE COUVERTURE.

LES EFFONDREMENTS RÉSULTENT DE LA RUPTURE DES APPUIS OU DU TOIT D'UNE CAVITÉ SOUTERRAINE, RUPTURE QUI SE PROPAGE JUSQU'EN SURFACE DE MANIÈRE PLUS OU MOINS BRUTALE, ET QUI DÉTERMINE L'OUVERTURE D'UNE EXCAVATION GROSSIÈREMENT CYLINDRIQUE. CE PHÉNOMÈNE PEUT ÊTRE PONCTUEL OU GÉNÉRALISÉ ET DANS CE CAS CONCERNER DES SUPERFICIES DE PLUSIEURS HECTARES. S'IL EST PONCTUEL, IL SE TRADUIT PAR LA

ORIGINES DU PHÉNOMÈNE

LES PARAMÈTRES NATURELS INFLUENÇANT:

LA GÉOLOGIE : NATURE DES COUCHES.

L'HYDROGÉOLOGIE : CIRCULATION D'EAU AU SEIN DES COUCHES.

LES PARAMÈTRES ANTHROPIQUES

LES CAVITÉS SOUTERRAINES :

L'EXPLOITATION DE MATÉRIAUX DU SOUS-SOL.

LES MARNIÈRES : EXPLOITATION DE LA CRAIE.

LES SAPES DE GUERRE SONT DES GALERIES CREUSÉES LORS DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE.

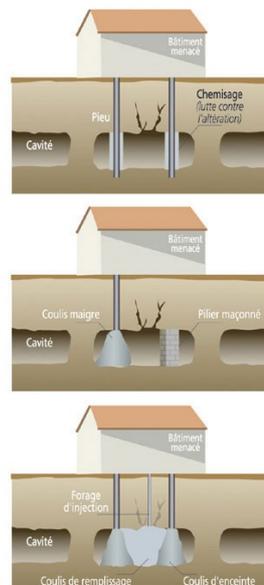
QUELQUES SOIENT LEUR NATURE (NATURELLES OU ANTHROPIQUES), LES CAVITÉS SONT LA PLUPART DU TEMPS TRÈS DIFFICILES À LOCALISER. LES MARNIÈRES PAR EXEMPLE SONT EXPLOITÉES DEPUIS L'ÉPOQUE GAULOISE. AINSI, NOUS NE CONNAISSONS NI LEUR NOMBRE NI LEUR LOCALISATION, D'AUTANT PLUS QUE SOUMISES À L'IMPÔT DEPUIS MOITIÉ DU XIXE SIÈCLE UN CERTAIN NOMBRE D'EXPLOITATIONS SE SONT POURSUIVIES DE

DES EXEMPLES DE PROTECTION:

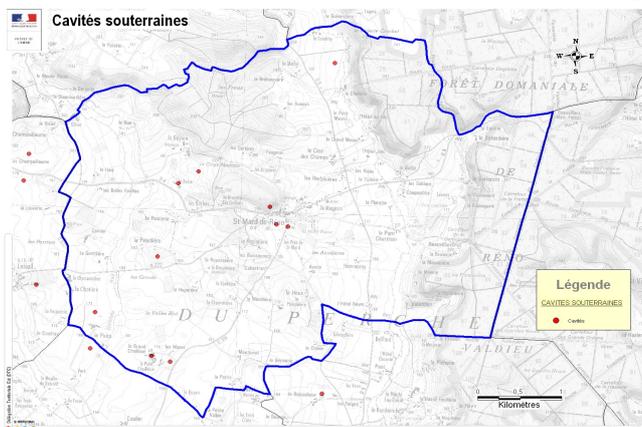
DEUX MÉTHODES DE PROTECTION PEUVENT ÊTRE ENVISAGÉES:

LA PROTECTION ACTIVE CONSISTE ICI À SOUTENIR ET À CONSOLIDER LES CAVITÉS (RÉALISATION DE PILIERS EN MAÇONNERIE, DANS LES CAVITÉS ACCESSIBLES, OU L'INJECTION DE GOULIS, ETC.).

LA PROTECTION PASSIVE VISE À RENFORCER LES STRUCTURES DES CONSTRUCTIONS MENACÉES.



*Source prim.net:
Exemple de mesure de
protection d'un
bâtiment.*



LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN GLISSEMENT DE TERRAIN

QU'EST CE QU'UN GLISSEMENT DE TERRAIN ?

IL S'AGIT DU DÉPLACEMENT LENT D'UNE MASSE DE TERRAIN COHÉRENTE LE LONG D'UNE SURFACE DE RUPTURE. LES VITESSES D'AVANCEMENT DU TERRAIN PEUVENT VARIER JUSQU'À ATTEINDRE QUELQUES DÉCIMÈTRES PAR AN. LORSQU'IL Y A RUPTURE, CES VITESSES PEUVENT ATTEINDRE QUELQUES MÈTRES PAR JOUR DURANT LA PÉRIODE LA PLUS ACTIVE.

ORIGINES DU PHÉNOMÈNE

LES PARAMÈTRES NATURELS INFLUENÇANT :

LA GÉOLOGIE : NATURE DES COUCHES, PERMÉABILITÉ, ALTÉRATION.

LA GÉOMORPHOLOGIE : PENTE ET COUVERTURE VÉGÉTALE.

L'HYDROGÉOLOGIE : INFILTRATIONS, CIRCULATION D'EAU EN SURFACE.

LES SÉISMES QUI VIBRENT LES ÉLÉMENTS DU SOL.

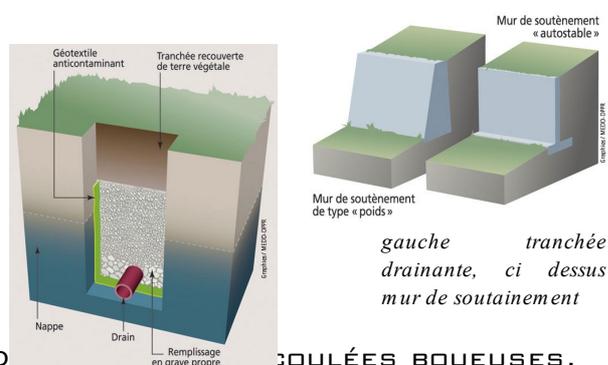
LES PARAMÈTRES ANTHROPIQUES

LA MODIFICATION DE L'HYDROLOGIE : IMPERMÉABILISATION DU SOL, LES REJETS D'EAU, ETC.

MODIFICATION DU RELIEF

LES TECHNIQUES DE PROTECTION :

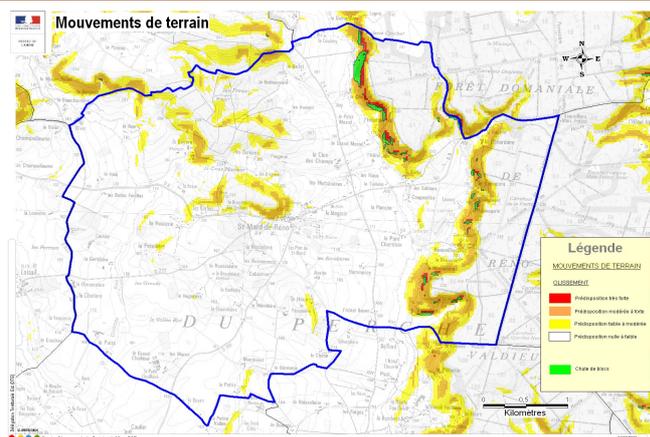
DANS LE CAS DES GLISSEMENTS DE TERRAIN, **LES TECHNIQUES ACTIVES** SONT PRIVILÉGIÉES AUX MÉTHODES PASSIVES



DANS LE CAS DE COULÉES BOUEUSES, LA VÉGÉTALISATION DES VERSANTS PERMET DE RÉDUIRE LA QUANTITÉ DE MATÉRIAUX MOBILISABLES, ET DONC L'INTENSITÉ DU PHÉNOMÈNE. L'UTILISATION DE VÉGÉTAUX DANS LE CAS DES AUTRES TYPES DE GLISSEMENTS EST À PRÉCONISER AVEC PRUDENCE, CEUX-CI POUVANT ÉGALEMENT AVOIR UN RÔLE NÉFASTE.



EN CAS DE FORTES PLUIES, LES INFILTRATIONS D'EAU DANS LE SOL PEUVENT ACCENTUER LE RISQUE DE MOUVEMENT DE TERRAIN ET DE COULÉE DE BOUE.



QUELQUES DÉFINITIONS :

LE TERME DE GLISSEMENT DE TERRAIN, ENGLOBE ÉGALEMENT TROIS AUTRES PHÉNOMÈNES :

LES COULÉES BOUEUSES : MISE EN MOUVEMENT DE MATÉRIAUX À L'ÉTAT VISQUEUX.

LE FLUAGE : MOUVEMENT LENT ET IRRÉGULIER SUR DES PENTES FAIBLES. IL AFFECTE ESSENTIELLEMENT LES ARGILES ET ENTRAÎNE DES TASSEMENTS LOCAUX.

LA SOLIFLUXION : PHÉNOMÈNE D'ÉCOULEMENT DES SOLS EN SURFACE SUR DES PENTES TRÈS FAIBLES. IL EST DÛ À L'ALTERNANCE GEL/DÉGEL, AU PASSAGE D'ANIMAUX, À L'ACTION DES RACINES.

LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN ÉBOULEMENT ET CHUTE DE PIERRES ET DE BLOCS

LE PHÉNOMÈNE:

L'ÉVOLUTION NATURELLE DES FALAISES ET DES VERSANTS ROCHEUX ENGENDRE DES CHUTES DE PIERRES ET DE BLOCS OU DES ÉBOULEMENTS EN MASSE.

LES BLOCS ISOLÉS REBONDISSENT OU ROULENT SUR LE VERSANT, TANDIS QUE DANS LE CAS DES ÉBOULEMENTS EN MASSE, LES MATÉRIAUX « S'ÉCROULENT » À GRANDE VITESSE SUR UNE TRÈS GRANDE DISTANCE. LA FORTE INTERACTION ENTRE LES ÉLÉMENTS REND LA PRÉVISION DE LEURS TRAJECTOIRES ET REBONDS COMPLEXE, ET DONC LEUR MODÉLISATION DIFFICILE

ORIGINES DU PHÉNOMÈNE

LES PARAMÈTRES NATURELS INFLUENÇANT:

LA GÉOLOGIE : NATURE DES COUCHES ET LEUR PERMÉABILITÉ.

L'HYDROGÉOLOGIE : CIRCULATION D'EAU AU SEIN DES COUCHES ET ALTERNANCE GEL DÉGEL.

LES SÉISMES QUI VIBRENT LES ÉLÉMENTS DU SOL.

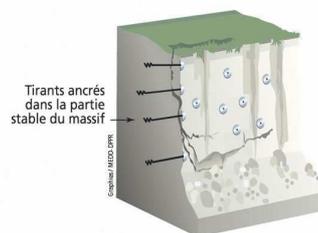
LES PARAMÈTRES ANTHROPIQUES

LA MODIFICATION DE L'HYDROLOGIE : IMPERMÉABILISATION DU SOL, LES REJETS D'EAU, LE RABATTEMENT DES NAPPES PAR POMPAGE, AINSI QUE LES CANALISATIONS SOUTERRAINES CASSÉES.

L'INFLUENCE DES TRAVAUX : RAIDISSEMENT DE LA PENTE CONDUISANT,

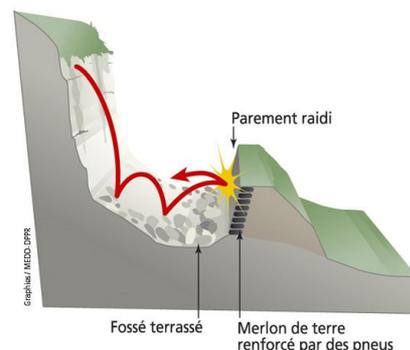
LES TECHNIQUES DE PROTECTION:

LA PROTECTION ACTIVE VISE À EMPÊCHER LES BLOCS ET ÉCAILLES DE SE DÉTACHER



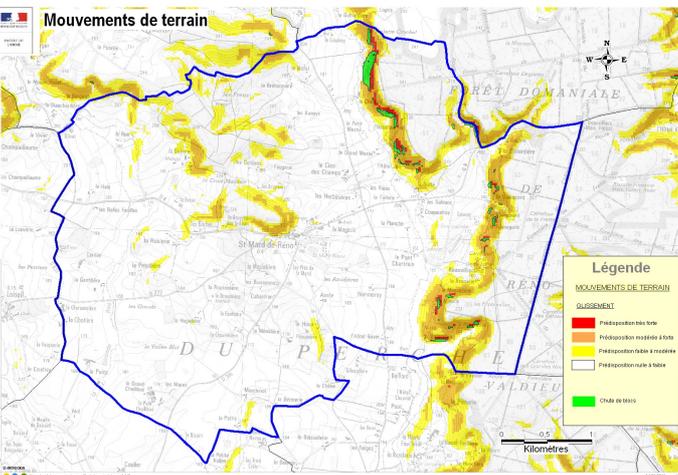
PRINCIPE DE LA PROTECTION PAR ANCRAGE DU ROCHER

LA PROTECTION PASSIVE CONSISTE ESSENTIELLEMENT À INTERPOSER UN « ÉCRAN » ENTRE LE MASSIF ROCHEUX ET LES ENJEUX



POUR LES HABITATIONS, DES DISPOSITIONS CONSTRUCTIVES PEUVENT ÊTRE PRISES, TELLES QUE LE RENFORCEMENT DE LA FAÇADE EXPOSÉE OU DU TOIT, MAIS IL RESTE PRÉFÉRABLE D'ÉVITER TOUTE CONSTRUCTION DANS LES ZONES EXPOSÉES.

DES MÉTHODES DE PROTECTION À COURT TERME EXISTENT, TELLE QUE LA PURGE DES PAROIS. RÉALISÉE MANUELLEMENT OU PAR MINAGE, ELLE NÉCESSITE UNE MAÎTRISE POUSÉE DES OPÉRATIONS POUR ÉVITER DE DÉSTABILISER D'AVANTAGE LES BLOCS DE LA PAROI TRAITÉE.



QUELQUES DÉFINITIONS:

CHUTES DE PIERRES : VOLUME INFÉRIEUR À 1 DM³.

CHUTES DE BLOCS : VOLUME SUPÉRIEUR À 1 DM³.

ÉBOULEMENTS EN MASSE : VOLUME POUVANT ATTEINDRE PLUSIEURS MILLIONS DE MÈTRES CUBES.

LE PENDAGE CARACTÉRISE L'INCLINAISON DES COUCHES DU SOL PAR RAPPORT À L'HORIZONTALE.

LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN

> L'ALERTE



MESSAGE DIFFUSÉ SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE
RADIO ET TV



RESTEZ À L'ÉCOUTE DES INFORMATIONS RADIO ET TV



LES COMPORTEMENTS À ADOPTER LORS D'UN MOUVEMENT DE TERRAIN SONT TRÈS DIFFÉRENTS SI LE PHÉNOMÈNE EST À CINÉTIQUE LENTE OU À CINÉTIQUE RAPIDE. ICI, IL S'AGIT DE RECOMMANDATIONS LORS DE PHÉNOMÈNE RAPIDE.

QUE FAIRE?

AVANT:

S'INFORMER DES RISQUES ENCOURUS, DES MODES D'ALERTE ET DES CONSIGNES DE SAUVEGARDE

SIGNALER AUX AUTORITÉS TOUTE ALTÉRATION MANIFESTE DU SOL

SIMULER ANUELLEMENT

NE PAS STATIONNER DANS UNE ZONE DE DANGER

PENDANT:

FUIR

DÈS LES PREMIERS SIGNES, ÉVACUER LES BÂTIMENTS ET NE PAS REVENIR SUR SES PAS (SI L'ÉVACUATION EST IMPOSSIBLE, S'ABRITER SOUS UN MEUBLE SOLIDE EN S'ÉLOIGNANT DES FENÊTRES.

APRÈS:

NE PAS ENTRER DANS UN BÂTIMENT ENDOMMAGÉ

NE PAS S'APPROCHER DE LA ZONE DE SINISTRE

RESPECTER LES CONSIGNES DES AUTORITÉS

LES BONS RÉFLEXES

En cas d'éboulement ou chutes de pierres



RENTREZ RAPIDEMENT DANS LE BÂTIMENT LE PLUS PROCHE



ABRITEZ-VOUS SOUS UN MEUBLE SOLIDE



COUPEZ L'ÉLECTRICITÉ ET LE GAZ



ÉLOIGNEZ-VOUS DE LA ZONE DE DANGER



RESPECTEZ LES CONSIGNES DES AUTORITÉS



ÉLOIGNEZ-VOUS DES BÂTIMENTS, PYLÔNES, ARBRES...



N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS À L'ÉCOLE

Risques Technologiques

LE RISQUE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES (TMD).....

LE RISQUE DE POLLUTIONS
DIVERSES..... 27

LE RISQUE « DÉCOUVERTE D'ENGINS DE
GUERRE » 29

LE RISQUE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES (TMD)

QU'EST CE QUE LE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES ?

CE RISQUE EST CONSÉCUTIF À UN ACCIDENT SE PRODUISANT LORS DU TRANSPORT, PAR VOIE ROUTIÈRE, FERROVIAIRE, AÉRIENNE OU PAR CANALISATION.

LE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES NE CONCERNE PAS QUE LES PRODUITS HAUTEMENT TOXIQUES, EXPLOSIFS OU POLLUANTS. TOUS LES PRODUITS DONT NOUS AVONS RÉGULIÈREMENT BESOIN, COMME LES CARBURANTS, LE GAZ OU LES ENGRAIS, PEUVENT, EN CAS D'ÉVÈNEMENT, PRÉSENTER DES RISQUES POUR LA POPULATION OU L'ENVIRONNEMENT.

PRINCIPALES MANIFESTATIONS DU RISQUE :

- L'EXPLOSION
- L'INCENDIE
- LE NUAGE TOXIQUE
- LA POLLUTION (AIR/EAU/SOL)

*Accident spectaculaire
dans le Sud-Est
de la France*



LES RISQUES SUR LA COMMUNE:

LES ACCIDENTS DE TMD PEUVENT SE PRODUIRE PRATIQUEMENT N'IMPORTE OÙ DANS LE DÉPARTEMENT DE L'ORNE.

SI VOUS ÊTES TÉMOIN D'UN ACCIDENT...

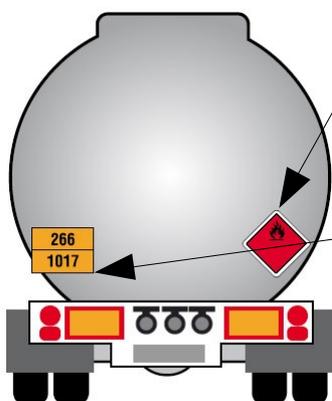
→ IDENTIFIER LE SYMBOLE DU DANGER
EXEMPLE CI-CONTRE

→ RELEVER LES NUMÉROS APPOSÉS SUR UNE PLAQUETTE ORANGE À L'AVANT ET À L'ARRIÈRE DU VÉHICULE, ILS PERMETTENT D'IDENTIFIER LE PRODUIT TRANSPORTÉ.

EXEMPLE CI-CONTRE :

- LE NUMÉRO DU HAUT EST LE CODE DE DANGER : IL PERMET D'ÉVALUER RAPIDEMENT LES RISQUES PRÉSENTÉS PAR LA SUBSTANCE TRANSPORTÉE PAR EXEMPLE, 266 SIGNIFIE ÉMANATION DE GAZ TRÈS TOXIQUE.

- LE NUMÉRO DU BAS EST LE NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE LA MATIÈRE.



Source : www.macon.fr

LES MOYENS DE LA COMMUNE:

LA COMMUNE POUVANT ÊTRE IMPACTÉE DANS SA TOTALITÉ, IL N'EXISTE PAS DE MOYENS SPÉCIFIQUES POUR FAIRE FACE À CE TYPE D'ÉVÈNEMENT. CEPENDANT, LA COMMUNE DISPOSE DES SECOURS.

LE RISQUE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES (TMD)

LES SYMBOLES DE DANGER

Source : Site internet Wikipédia

CLASSE 1		MATIÈRES ET OBJETS EXPLOSIBLES
CLASSE 2		GAZ
CLASSE 3		LIQUIDES INFLAMMABLES
CLASSE 4		- SOLIDES INFLAMMABLES - MATIÈRES SUJETTES À INFLAMMATION SPONTANÉE - MATIÈRES QUI, AU CONTACT DE L'EAU, DÉGAGENT DES GAZ INFLAMMABLES
CLASSE 5		COMBURANTS OU PEROXYDES ORGANIQUE
CLASSE 6		- MATIÈRES TOXIQUES - MATIÈRES INFECTIEUSES
CLASSE 7		MATIÈRES RADIOACTIVES (RISQUE SPÉCIFIQUE DÉTAILLÉ DANS LA FICHE SUIVANTE)
CLASSE 8		- MATIÈRES CORROSIVES - MATIÈRES PRÉSENTANT DES RISQUES DIVERS

QUE FAIRE?

AVANT:

S'INFORMER DES RISQUES ENCOURUS, DES MODES D'ALERTE ET DES CONSIGNES DE SAUVEGARDE

SAVOIR IDENTIFIER UN CONVOI DE MATIÈRES DANGEREUSES : PLAQUES ET PICTOGRAMMES

PENDANT:

S'ÉLOIGNER DU SITE POUR DONNER L'ALERTE EN ÉTANT LE PLUS PRÉCIS POSSIBLE

NE PAS FUMER

NE PAS DÉPLACER LES VICTIMES (SAUF EN CAS D'INCENDIE)

EN CAS DE NUAGE TOXIQUE, SE DÉPLACER EN SUIVANT UN AXE PERPENDICULAIRE AU VENT ET SE METTRE À L'ABRI DANS UN BÂTIMENT

OBÉIR AUX CONSIGNES DES SERVICES DE SECOURS

NI FLAMME, NI ÉTINGELLE POUR ÉVITER TOUT RISQUE D'EXPLOSION

S'ENFERMER DANS UN LOCAL CLOS

APRÈS:

AÉRER L'HABITATION DÈS QUE LA RADIO ANNONCE LA FIN DE L'ALERTE

CONSULTER UN MÉDECIN EN CAS DE DOUTES (IRRITATION, MAUX DE TÊTE)

LES BONS RÉFLEXES



RENTREZ RAPIDEMENT DANS LE BÂTIMENT EN DUR LE PLUS PROCHE



FERMEZ ET CALFEUTREZ PORTES, FENÊTRES, VENTILATION



ÉCOUTEZ LA RADIO POUR CONNAÎTRE LES CONSIGNES



NE FUMEZ PAS ET ÉVITEZ LES ÉTINGELLES



N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS À L'ÉCOLE



NE TÉLÉPHONEZ PAS, LIBÉREZ LA LIGNE POUR LES SECOURS

LE RISQUE DE POLLUTIONS DIVERSES

ON DISTINGUERA POUR CE TYPE DE RISQUE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE ET LA POLLUTION DES EAUX.

QU'EST CE QU'UNE POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE ?

SELON L'ARTICLE L220-2 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT, « CONSTITUE UNE POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE L'INTRODUCTION PAR L'HOMME, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, DANS L'ATMOSPHÈRE ET LES ESPACES CLOS, DE SUBSTANCES AYANT DES CONSÉQUENCES PRÉJUDICIALES DE NATURE À **METTRE EN DANGER LA SANTÉ HUMAINE, À NUIRE AUX RESSOURCES BIOLOGIQUES ET AUX ÉCOSYSTÈMES, À INFLUER SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, À DÉTÉRIORER LES BIENS MATÉRIELS, À PROVOQUER DES NUISANCES OLFACTIVES EXCESSIVES** ».

EN DEHORS D'UN ÉVÈNEMENT ACCIDENTEL, LES ÉPISODES DE POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE SONT SAISONNIERS. ON DIFFÉRENCIE AINSI LA POLLUTION HIVERNALE DE LA POLLUTION ESTIVALE.



*Pollution atmosphérique à Santiago, Chili
Source : onoci.net*



Source : internet

QU'EST CE QU'UNE POLLUTION DES EAUX ?



*Habitat remarquable dans l'Orne
Source : www.ddaf61.agriculture.gouv.fr*



*Brochet Juvénile
Source : www.ddaf61.agriculture.gouv.fr*

ON PARLERA DES EAUX DE SURFACE (RIVIÈRES, LAC...) ET SOUTERRAINES (NAPPES...).

UN MILIEU AQUATIQUE EST DIT POLLUÉ LORSQUE SON ÉQUILIBRE A ÉTÉ MODIFIÉ PAR L'APPORT EN QUANTITÉS TROP IMPORTANTES SOIT DE SUBSTANCES PLUS OU MOINS TOXIQUES, D'ORIGINE NATURELLE OU ISSUES D'ACTIVITÉS HUMAINES, SOIT ENCORE D'EAUX TROP CHAUDES.

CES POLLUTIONS PEUVENT ENTRAÎNER DIVERS TYPES DE NUISANCES :

- AUGMENTER LA MORTALITÉ DE CERTAINES ESPÈCES ANIMALES OU VÉGÉTALES JUSQU'À PARFOIS LES FAIRE DISPARAÎTRE
- ALTÉRER LEURS CAPACITÉS PHYSIOLOGIQUES
- DÉTÉRIORER LA QUALITÉ DE L'EAU AU POINT DE LA RENDRE IMPROPRE À CERTAINS USAGES, COMME L'ALIMENTATION HUMAINE.

IL Y A GRANDS NOMBRES DE POLLUTIONS POSSIBLES, DONT LES POLLUTIONS MÉTALLIQUES, RADIOACTIVES, THERMIQUES, ACIDES, PESTICIDES...

LE RISQUE DE POLLUTIONS DIVERSES

LES RISQUES SUR LA COMMUNE

DANS L'ORNE, ON PARLERA NOTAMMENT DE POLLUTION PAR LES NITRATES D'ORIGINE AGRICOLE.

LA COMMUNE DE SAINT MARD DE RÉNO N'EST PAS COMPRISE DANS LA ZONE VULNÉRABLE DU ZONAGE DU 4ÈME PROGRAMME DIRECTIVE NITRATE.

L'OBJECTIF EST D'ASSURER LA PROTECTION DES EAUX SUPERFICIELLES ET SOUTERRAINES AINSI QUE DE PRÉSERVER LES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES.

RECONNAÎTRE UNE EAU POLLUÉE ...

IL EST DIFFICILE DE DÉCELER RAPIDEMENT UNE POLLUTION DES EAUX. NÉANMOINS, LE CHANGEMENT D'ASPECT DE L'EAU PEUT PÊTRE UN SIGNE :

- **EN SURFACE** : TACHES HUILEUSES, PLAQUES GRASSES, ODEUR PARTICULIÈRE, POISSONS MORTS...
- **DANS LE FOND DE LA RIVIÈRE** : DÉPÔT, POISSONS MORTS ET PEU D'ODEUR
- **L'ASPECT GLOBAL DE L'EAU EST INHABITUEL** : L'EAU RESTE TRANSPARENTE MAIS A UNE COULEUR ET/OU ODEUR ANORMALE. L'EAU PEUT ÊTRE RECOUVERTE DE MOUSSE CE QUI PROVOQUE LA MORT DES POISSONS PAR ASPHYXIE.

CETTE RECONNAISSANCE EST IMPORTANTE POUR INDICER AU SECOURS L'ORIGINE POSSIBLE, L'ASPECT DE L'EAU, L'ÉVOLUTION DE LA POLLUTION..

QUE FAIRE?

PENDANT:

DANS LE CAS D'UNE

* POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

IL EST RECOMMANDÉ AUX PERSONNES SENSIBLES * :

ÉVITER TOUTE ACTIVITÉ SPORTIVE OU PHYSIQUE INTENSE (AUGMENTANT LE VOLUME D'AIR ET POLLUANTS INHALÉS).

NE PAS AGGRAVER LES EFFETS PAR D'AUTRES FACTEURS IRRITANTS (SOLVANTS, FUMÉE DE TABAC)

RESPECTER L'AVIS DU MÉDECIN

ÊTRE VIGILANT PAR RAPPORT À TOUTE AGGRAVATION DE L'ÉTAT DES SUJETS SENSIBLES (TOUX, GÊNE RESPIRATOIRE, IRRITATION)

IL N'EST PAS NÉCESSAIRE DE MODIFIER SES PRATIQUES HABITUELS, CEPENDANT, IL EST PRIMORDIALE DE LIMITER LES DÉPLACEMENTS EN VOITURE.

* POLLUTION DES EAUX

SI VOUS ÊTES TÉMOIN D'UN ACCIDENT OU EN CAS DE SUSPICION :

PRÉVENIR LA MAIRIE ET SERVICES DE SECOURS

INDIQUER LIEU DE POLLUTION ET CONSTATATIONS FAITES.

** JEUNES ENFANTS, PERSONNES ÂGÉES, PERSONNES ASTHMATIQUES OU ALLERGIQUES, LES INSUFFISANTS CARDIAQUES OU RESPIRATOIRES CHRONIQUES.*

LES BONS RÉFLEXES



INFORMEZ-VOUS (DDT...)



PRÉVEZ LA MAIRIE ET SERVICES DE SECOURS (GAS POLLUTION EAU)



ÉVITEZ TOUTE ACTIVITÉ SPORTIVE OU PHYSIQUE INTENSE (GAS POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE)



N'AGGRAVEZ PAS LES EFFETS D'UNE POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (TABAC...)

LE RISQUE « DÉCOUVERTE D'ENGINS DE GUERRE »

QU'EST CE QUE LE RISQUE DÉCOUVERTE D'ENGINS DE GUERRE ?

LA DÉCOUVERTE D'ENGINS DE GUERRE TELS QUE LES **GRENADES, OBUS, BOMBES, DÉTONATEURS OU MUNITIONS** PEUT REPRÉSENTER UN DANGER MORTEL POUR LA OU LES PERSONNES PRÉSENTES SUR PLACE LORSQU'IL Y A MANIPULATION OU TRANSPORT DE CES MUNITIONS ABANDONNÉES ET PLUS PARTICULIÈREMENT CELLES À CHARGE CHIMIQUE.

LES RISQUES SONT LES SUIVANTS :

- **EXPLOSION** DE L'ENGIN PAR MANIPULATION, CHOC OU CONTACT DE LA CHALEUR,
- **INTOXICATION PAR INHALATION**, INGESTION OU CONTACT,
- **DISPERSION DANS L'AIR DES GAZ TOXIQUES**

=> **CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE DÉCRET N°95-589 DU 6 MAI 1995 MODIFIÉ, CES MATÉRIELS DE GUERRE SONT CLASSÉS COMME ARMES DE 1^{ÈRE} CATÉGORIE. LEUR TRANSPORT ET LEUR DÉTENTION SONT PAR CONSÉQUENT INTERDIT SOUS PEINE DE SANCTIONS PÉNALES.**



*Source : Ouest France Juillet 2009
Un dangereux vestige datant des 15 jours de combats lors de la libération de Saint Malo en Aout 1944*

DÉCOUVERTE D'UN ENGIN SUSPECT

- N'Y TOUCHEZ SURTOUT PAS
- NE LE DÉPLACEZ PAS
- NE CROYEZ PAS QU'IL N'Y EN A QU'UN SEUL
- FAITES UN PÉRIMÈTRE DE SÉCURITÉ (50 À 100M)
- AVERTISSEZ IMMÉDIATEMENT LE RESPONSABLE DU SITE, POLICE OU GENDARMERIE

LES BONS RÉFLEXES



NE PAS TOUCHER ET INTERDIRE À QUICONQUE D'Y TOUCHER



ALERTEZ LA MAIRIE

QUE FAIRE?

SI UN ENGIN DE GUERRE OU UN ENGIN SUSPECT EST DÉCOUVERT...

N'Y TOUCHEZ PAS

INTERDISEZ À QUICONQUE D'Y TOUCHER : C'EST LÀ QUE COMMENCE LE DANGER

MARQUEZ L'EMPLACEMENT DE L'ENGIN PAR UN REPÈRE QUELCONQUE

RECOUVRIRE D'HERBE, DE TERRE OU DE BRANCHAGES...

MÉFIEZ-VOUS DU VOISIN QUI A FAIT LA GUERRE ET CROIT TOUT CONNAÎTRE, AINSI QUE LE COLLECTIONNEUR QUI VOUDRAIT VOUS DÉBARRASSER DE L'ENGIN SUSPECT : EN CAS D'ACCIDENT, VOTRE RESPONSABILITÉ POURRAIT ÊTRE ENGAGÉE.

N'ENTERREZ JAMAIS UN OBUS POUR VOUS EN DÉBARRASSER

ALERTEZ LA MAIRIE QUI PRENDRA TOUTES LES MESURES DE SÉCURITÉ QUI S'IMPOSENT ET QUI AVERTIRA LA GENDARMERIE.

APRÈS EXPERTISE, ELLE AVERTIRA LE SERVICE DE PROTECTION CIVILE QUI FERA INTERVENIR LE SERVICE DE DÉMINAGE, SEUL COMPÉTENT EN LA MATIÈRE.

LES RISQUES SANITAIRES

LE RISQUE PANDÉMIE.....	48
-------------------------	----

LE RISQUE PANDÉMIE

DÉFINITIONS :

UNE **PANDÉMIE** EST DÉFINIE COMME LA TRANSMISSION INTERHUMAINE D'UN VIRUS DANS LE TEMPS AVEC OU SANS CONFIRMATION VIROLOGIQUE, ACCOMPAGNÉE D'UN NOMBRE DE CAS GRAVES IMPORTANT ET D'UNE MORTALITÉ.

LA MENACE D'UNE PANDÉMIE GRIPPALE EST LIÉE À L'APPARITION D'UN NOUVEAU VIRUS DE LA GRIPPE NON COUVERT PAR LES VACCINS ACTUELS, AVEC INFECTION HUMAINE.
EXEMPLE : GRIPPE AVIAIRE, GRIPPE A/H1N1...

LES RISQUES SUR LA COMMUNE:

CE RISQUE S'ÉTEND SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE COMMUNAL ÉTANT DONNÉ QU'IL S'AGIT DE PHÉNOMÈNE LIÉ À LA PROPAGATION DE VIRUS.

QUELQUES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

LA **PANDÉMIE** EST PLUTÔT LIÉE À L'HOMME CONTRAIREMENT À L'ÉPIDÉMIE.

PLUSIEURS PANDÉMIES ONT TOUCHÉ ET TOUCHENT ENCORE L'HUMANITÉ :

* LA **PESTE NOIRE** A FAIT ENVIRON 25 MILLIONS DE MORTS EN EUROPE, ENTRE 1346 ET 1350, ET PROBABLEMENT AUTANT EN ASIE

* LA **GRIPPE ESPAGNOLE** DE 1918 À 1920 A ÉTÉ L'UNE DES PANDÉMIES LES PLUS MORTELLES DE L'HISTOIRE DE L'HUMANITÉ, AVEC DE 20 À 40 MILLIONS DE MORTS.

* LE **VIRUS DE L'IMMUNODÉFICIENCE HUMAINE (VIH)** EST AUJOURD'HUI CONSIDÉRÉ COMME UNE PANDÉMIE APRÈS AVOIR INFECTÉ ENVIRON 40 MILLIONS DE PERSONNES EN 25 ANS

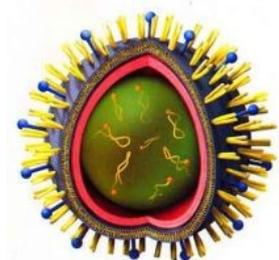
* LA **GRIPPE A (H1N1)** EST CONSIDÉRÉE PAR L'OMS COMME UNE PANDÉMIE ET A ATTEINT LA PHASE 6 DEPUIS LE 11 JUIN 2009.

UNE **ÉPIDÉMIE** EST LA PROPAGATION RAPIDE D'UNE MALADIE INFECTIEUSE PLUTÔT LIÉE À L'ANIMAL.

(EX: GRIPPE AVIAIRE)

! LE VIRUS DE LA GRIPPE BIEN QUE VIRULENT ET TRÈS CONTAGIEUX N'EST PAS LA SEULE CAUSE D'ÉPIDÉMIE ET DE PANDÉMIE. ELLE PEUT ÊTRE AUSSI ENGENDRÉE PAR :

- PROPAGATION D'UNE MALADIE VECTORIELLE (CHIKUNGUNYA...)
- RÉSURGENCE D'UNE MALADIE DISPARUE, MÉCONNUE VOIRE INCONNUE
- DIFFUSION INTENTIONNELLE D'UN VIRUS (ATTAQUE BIOTERRORISTE)



*Virus de la grippe
Source : internet*

LE RISQUE PANDÉMIE

> INFORMATION / PRÉVENTION



RESTEZ À L'ÉCOUTE DES
INFORMATIONS RADIOS ET TV.

FRANCE INFO 105.7 MHz
FRANCE BLEU BN 104.6 MHz
RTL 104.3 MHz
NORMANDIE FM 100.4 MHz

CONSULTEZ LES AFFICHAGES EN MAIRIE

QUE FAIRE?

AVANT:

INFORMEZ-VOUS

PENDANT:

NE SERREZ PAS LA MAIN DES
PERSONNES INFECTÉES ET
GARDEZ VOS DISTANCES

PORTEZ UN MASQUE ANTI-
PROJECTIONS

ON COMPTE 6 PHASES D'ALERTE BIEN DÉFINIES
PAR LES AUTORITÉS :

PHASE 1	PAS DE VIRUS CIRCULANT CHEZ L'HOMME
PHASE 2	PAS DE NOUVEAU VIRUS CIRCULANT CHEZ L'HOMME MAIS PRÉSENCE D'UN VIRUS ANIMAL CAUSANT UN RISQUE SUBSTANTIEL DE MALADIE HUMAINE
PHASE 3	INFECTION HUMAINE PAR UN NOUVEAU VIRUS (MAIS SANS TRANSMISSION INTERHUMAINE OU DANS DES CAS ISOLÉS LIÉS À DES CONTACTS RAPPROCHÉS)
PHASE 4	PETITS GROUPEMENTS DE TRANSMISSION INTER HUMAINE LIMITÉS, MAIS EXTENSIONS LOCALISÉES (VIRUS MAL ADAPTÉ AUX HUMAINS)
PHASE 5	LARGES GROUPEMENTS, MAIS TRANSMISSION INTER HUMAINE TOUJOURS LOCALISÉE (LE VIRUS S'ADAPTE À L'HOMME)
PHASE 6	FORTE TRANSMISSION INTERHUMAINE DANS LA POPULATION

► LE PRÉFET MET EN ŒUVRE LES MESURES DU
PLAN PANDÉMIE ET LES CIRCULAIRES D'APPLICATION.

IL INCITE LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES À SE
PRÉPARER, NOTAMMENT POUR CE QUI CONCERNE
L'AIDE DE PROXIMITÉ AUX MALADES ET AUX
PERSONNES ISOLÉES.

LA MAIRIE A ÉTABLI UNE LISTE DES PERSONNES
DITES « FRAGILES ET ISOLÉES »,
CONFIDENTIEL.



UTILISEZ UN MOUCHOIR
EN PAPIER POUR
ÉTERNUER OU TOUSSER.
PUIS JETEZ-LE DANS UNE
POUBELLE ET LAVEZ-
VOUS LES MAINS



LAVEZ-VOUS LES MAINS
PLUSIEURS FOIS PAR
JOUR
AVEC DU SAVON OU UNE
SOLUTION
HYDROALCOOLIQUE



EN CAS DE SYMPTÔMES
GRIPPaux, APPELZ
VOTRE MEDECIN
TRAITANT OU LE 15



CONSULTEZ LES SITES
WWW.GRIPEAVIAIRE.GOUV.FR
WWW.INVS.SANTE.FR
WWW.PANDEMIE-GRIPPALE.GOUV.FR

INFO GRIPPE : 0 825 302 302

LES BONS RÉFLEXES



PORTEZ UN
MASQUE ANTI-
PROJECTIONS



LAVEZ-VOUS
LES MAINS À
L'EAU ET AU
SAVON



JETEZ VOS
MOUCHOIRS
DANS LA
POUBELLE



TENEZ-VOUS À
L'ÉCART DES
AUTRES
PERSONNES

DÉMARCHE D'INDEMNISATION DES DÉGÂTS

LA NOTION DE CATASTROPHE NATURELLE EST DÉTERMINÉE PAR RAPPORT À DEUX CRITÈRES :

- **LE CRITÈRE D'ANORMALITÉ** : CE N'EST PAS LA NATURE DU PHÉNOMÈNE QUI DÉTERMINE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE, MAIS SON INTENSITÉ ANORMALE.
- **LE CRITÈRE D'INASSURABILITÉ** : LA LOI DE 1992 QUI AJOUTE À LA LOI DE 1982 LE TERME « NON-ASSURABLES » PERMET D'ÉTENDRE LE CLASSEMENT EN CATASTROPHES NATURELLES À CERTAINS SINISTRES JUSQU'ALORS EXCLUS.

L'ÉVÈNEMENT NATUREL DOIT ÊTRE LA CAUSE DU SINISTRE. LE PHÉNOMÈNE DOIT PRÉSENTER UN CARACTÈRE ANORMAL.

L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE DOIT ÊTRE RECONNU PAR ARRÊTÉ INTERMINISTÉRIEL.

POUR LE CITOYEN, QUELLES DÉMARCHES ?

LES SINISTRÉS DOIVENT IMMÉDIATEMENT SIGNALER LE SINISTRE À LA MAIRIE AFIN DE DÉCLENCHER LA PROCÉDURE DE CONSTATATION DE CATASTROPHE NATURELLE ET DÉCLARER À LEUR ASSUREUR LA NATURE DES DOMMAGES SUBIS.

LES ASSURÉS DISPOSENT D'UN DÉLAI DE **10 JOURS AU MAXIMUM APRÈS PUBLICATION DE L'ARRÊTÉ** POUR FAIRE PARVENIR UN ÉTAT ESTIMATIF DES DÉGÂTS OU PERTES.

SAUF CAS DE FORCE MAJEURE, LES ASSUREURS ONT L'OBLIGATION DE PROCÉDER À L'INDEMNISATION DANS UN DÉLAI DE **TROIS MOIS À COMPTER DE LA DATE DE REMISE DE L'ÉTAT ESTIMATIF DES DÉGÂTS OU PERTES**. OU BIEN, SI ELLE EST PLUS TARDIVE, À COMPTER DE LA DATE DE PUBLICATION DE L'ARRÊTÉ INTERMINISTÉRIEL.

L'INDEMNISATION INTERVIENT DANS LA LIMITE DES GARANTIES SOUSCRITES, UNIQUEMENT POUR LES BIENS COUVERTS PAR LE CONTRAT « DOMMAGES AUX BIENS ».

→ PRENEZ LES MESURES NÉCESSAIRES POUR QUE LES DOMMAGES NE S'AGGRAVENT PAS.

→ PENSEZ À CONSERVER LES OBJETS DÉTERIORÉS, PHOTOGRAPHIEZ LES BIENS ENDOMMAGÉS AVEC UN APPAREIL PHOTOGRAPHIQUE.

→ RÉUNISSEZ VOS FACTURES D'ACHAT, DE RÉPARATIONS, DE TRAVAUX, DE PHOTOS, D'ACTES NOTARIÉS.

CONTACTS UTILES

- **MAIRIE DE SAINT MARD DE RÉNO** : 02.33.25.02.40 - MÉL : MAIRIE-STMARDDERENO@WANADOO.FR
- **PRÉFECTURE DE L'ORNE** : (SIDPC-SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE DÉFENSE ET DE PROTECTION CIVILE) - WWW.ORNE.PREF.GOUV.FR
- **DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT (DREAL)** : 02.31.46.70.00 - WWW.BASSE-NORMANDIE.ECOLOGIE.GOUV.FR
- **DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT (DDT)** : 02 33 32 50 50 - WWW.ORNE.EQUIPEMENT.GOUV.FR
- **CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ORNE** : 02 33 81 60 00 - WWW.CG61.FR
- **MÉTÉO-FRANCE** : 08.92.70.06.33 (0,34€ TTC/MN) - WWW.METEOFRANCE.COM
- **BUREAU DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES (B.R.G.M)** : 02.38.64.34.34 - WWW.BRGM.FR

GLOSSAIRE

BRGM : BUREAU DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES

CETE : CENTRE D'ETUDES TECHNIQUES DE L'EQUIPEMENT

DDT : DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

DIGRIM : DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

DREAL : DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT

IRSN : INSTITUT DE RADIOPROTECTION ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

MEDDTL : MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE , DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT.

PCS : PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

PLU : PLAN LOCAL D'URBANISME

PPMS : PLAN PARTICULIER DE MISE EN SÛRETÉ FACE AUX RISQUES MAJEURS

PPRI : PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE INONDATION

SIDPC : SERVICE INTERMINISTÉRIELLE DE DÉFENSE ET DE PROTECTION CIVILE

TMD : TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

TMR : TRANSPORT DE MATIÈRES RADIOACTIVES